

# RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE COMMUNE DE VERSOIX

# Compte rendu administratif et financier de l'exercice 1993

pour la période du 1<sup>er</sup> avril 1993 au 31 mars 1994 présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif

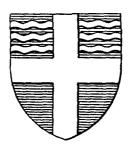


# **COMMUNE DE VERSOIX**

# Compte rendu administratif et financier

de l'exercice 1993

pour la période du 1er avril 1993 au 31 mars 1994
présenté au
CONSEIL MUNICIPAL
par le
CONSEIL ADMINISTRATIF



# CONSEIL MUNICIPAL

élu le 24 mars 1991

	Entré au Conseil en:
PARTI RADICAL	
<ul> <li>MM. Alessi Didier</li> <li>Borner Alain (élu le 7.3.94)</li> <li>May Samuel (démission: le 16.2.94)</li> <li>M<sup>mes</sup> Robas Michèle</li> <li>Schneckenburger Janine</li> <li>M. Zolliker Michel</li> </ul>	1983 1994 1963 et 1975 1992 1983 1983
PARTI DÉMOCRATE-CHRÉTIEN	
<ul> <li>M<sup>me</sup> Pernet Micheline</li> <li>MM. Piccot Jean-Pierre</li> <li>Pouilly Léonard</li> <li>Smulders Robertus</li> <li>Warynski Michel</li> </ul>	1967 1975 1984 1987 1991
PARTI LIBÉRAL	
<ul> <li>MM. Forestier Eric</li> <li>Fritz Jacques (démission: le 24.1.94)</li> <li>M<sup>me</sup> Genequand Sylvie</li> <li>MM. Lacroix Raymond</li> <li>Lembo Saverio (élu le 24.1.94)</li> <li>Widmer Jean-Pierre</li> </ul>	1992 1987 1985 1979 1991 et 1994 1991
ENTENTE COMMUNALE	
MM. Bürk Jean-Pierre Jaeggle Michel Meyll Pierre	1991 1983 1975
PARTI SOCIALISTE	
M <sup>me</sup> Augsburger Maryse M. Demierre Yves	1989 1991
PARTI ÉCOLOGIQUE GENEVOIS	
MM. Mazzone Sergio Sauter Jean-François	1991 1991
HORS PARTI	
M. Conti Daniel	1979

# **BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL**

pour la période 1993-1994

Président: M. Jaeggle Michel Vice-président: M. Pouilly Léonard Secrétaire: M. Alessi Didier

#### **COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

# 1) Commissions permanentes

Commission des bâtiments: Salamin Pierre-Marie, CA délégué; Piccot Jean-Pierre, président; Zolliker Michel, vice-président; Augsburger Maryse, Bürk Jean-Pierre, Lacroix Raymond, Pouilly Léonard, Sauter Jean-François, Schneckenburger Janine, Widmer Jean-Pierre.

Commission de la culture et de la communication: Schneckenburger René, CA délégué; Pouilly Léonard, président; Jaeggle Michel, vice-président; Augsburger Maryse, Borner Christian, Conti Daniel, Forestier Eric, Genequand Sylvie, Pernet Micheline, Robas Michèle, Sauter Jean-François.

Commission de l'environnement: Salamin Pierre-Marie, CA délégué; Meyll Pierre, président; Demierre Yves, Genequand Sylvie, Mazzone Sergio, Pouilly Léonard, Robas Michèle, Smulders Robertus, Widmer Jean-Pierre, Zolliker Michel.

**Commission des finances:** Salamin Pierre-Marie, CA délégué; Forestier Eric, président; Warynski Michel, vice-président; Borner Christian, Bürk Jean-Pierre, Demierre Yves, Genequand Sylvie, Pernet Micheline, Sauter Jean-François, Schneckenburger Janine.

**Commission sociale:** Schneckenburger René, CA délégué; Conti Daniel, président; Alessi Didier, vice-président; Augsburger Maryse, Forestier Eric, Jaeggle Michel, Mazzone Sergio, Pernet Micheline, Schneckenburger Janine, Smulders Robertus. Widmer Jean-Pierre.

Commission des sports et du CSV: Schneckenburger René, CA délégué; Alessi Didier, président; Lacroix Raymond, vice-président; Bürk Jean-Pierre, Demierre Yves, Lembo Saverio, Piccot Jean-Pierre, Sauter Jean-François, Smulders Robertus. Zolliker Michel.

Commission des travaux: Ramseyer Gérard, CA délégué; dès le 16.2.94: May Samuel, CA délégué; Lacroix Raymond, président; Piccot Jean-Pierre, vice-président; Demierre Yves, Forestier Eric, Meyll Pierre, Robas Michèle, Sauter Jean-François, Warynski Michel, Zolliker Michel.

Commission d'urbanisme: Ramseyer Gérard, CA délégué; dès le 16.2.94: May Samuel, CA délégué; Zolliker Michel, président; Lacroix Raymond, vice-président; Alessi Didier, Conti Daniel, Demierre Yves, Genequand Sylvie, Meyll Pierre, Pernet Micheline, Piccot Jean-Pierre, Sauter Jean-François.

# 2) Commissions ad hoc

Commission crèche: Schneckenburger Janine, présidente; Augsburger Maryse, Hammer Gabrielle, Jaeggle Michel, Mazzone Sergio, Smulders Robertus (nommés par le Conseil municipal); conseillers administratifs: Schneckenburger René, Salamin Pierre-Marie; consultants: Guex Jean-Daniel, Jombart Françoise, Koch Francine, Mattou Martine, Moor Franck, Mottu Delphine, Vuadens Daniel.

Commission de gestion d'Ecogia: Salamin Pierre-Marie, président; Augsburger Maryse, Conti Daniel, May Samuel, Mazzone Sergio, Meyll Pierre, Pernet Micheline, Widmer Jean-Pierre.

Commission de gestion du Fonds Livada: Demierre Yves, Genequand Sylvie, May Samuel, Meyll Pierre, Pernet Micheline, Salamin Pierre-Marie, Sauter Jean-Francois, Schneckenburger Janine.

### 3) Représentation du Conseil municipal

Ecole et Quartier: Forestier Eric, Pouilly Léonard.

Musique municipale de Versoix: Pernet Micheline, Zolliker Michel.

Les Mouflets: Jaeggle Michel. Schneckenburger Janine.

#### 4) Commission spéciale

Commission de réclamation de la taxe professionnelle communale: Bühler Joseph, Lehmann Claude, Wicht Pierre (nommés par le Conseil municipal); Ricci Alain (nommé par le Conseil administratif); Bianchetti Maurice (nommé par le Conseil d'Etat).

#### CONSEIL DE LA FONDATION COMMUNALE VERSOIX-CENTRE

Président: May Samuel; membres: Estier André, Jauslin Georges-Henri, Knoblauch Pierre, Ricci François, Salamin Pierre-Marie, Widmer Jean-Pierre.

### **CONSEIL DE FONDATION BON-SÉJOUR**

Membres nommés par le Conseil municipal: M<sup>mes</sup> Hammer Gabrielle, Kopp Elisabeth, Le Sann Mercédès, Pernet Micheline, Sauter Marie-José, Schneckenburger Janine. **Membres nommés par le Conseil administratif:** MM. Bovier Elie, Graber Claude, Perrot Guy, Philippin Gilbert.

Conseiller administratif délégué: M. Schneckenburger René.

Président du Conseil de Fondation: M. Ferrero Claude.

# **CONSEIL ADMINISTRATIF**

élu le 21 avril 1991

MM. Ramseyer Gérard; dès le 16.2.94: May Samuel; Salamin Pierre-Marie, Schneckenburger René

# Répartition des fonctions administratives

- M. Gérard Ramseyer (suppléant: M. Pierre-Marie Salamin)
- M. Samuel May, dès le 16.2.94

Urbanisme, constructions et aménagements - Routes et emplacements (plages, cimetière) - Assainissement - Transports publics/CFF - Police et circulation - Voirie et décoration florale - Forêts, lac et cours d'eau - Région, relations extérieures - Patrimoine.

# M. Pierre-Marie Salamin (suppléant: M. René Schneckenburger)

Finances/Taxe professionnelle/Fonds spéciaux - Loyers et redevances - Bâtiments communaux - Fondations communales et cantonales - Administration générale et personnel - Agriculture/Amélioration foncière - Service du feu/Protection civile - Affaires militaires/Défense générale - Environnement.

M. René Schneckenburger (suppléant: M. Gérard Ramseyer; M. Samuel May, dès le 16.2.94)

Sports, clubs sportifs, Centre sportif et emplacements sportifs - Domaine social - Domaine culturel/Bibliothèque - Communications/Câblage/Médias - Economie - Sociétés versoisiennes.

# Compte rendu administratif et financier

# de l'exercice 1993

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Le compte rendu que nous avons l'honneur de vous soumettre, conformément à la loi, couvre sur le plan administratif la période s'étendant du 1er avril 1993 au 31 mars 1994. En revanche, les états financiers se rapportent à l'exercice 1993 uniquement.

#### **CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil municipal a tenu dix séances durant la période sous revue. Il s'y est ajouté soixante séances des diverses Commissions.

Nous mentionnons les décisions les plus importantes, dont certaines seront traitées de façon détaillée dans les chapitres les concernant.

#### 5 avril 1993:

- projet de modification des zones, secteur Collège du Léman;
- décision au sujet de la Villa des Muguets;
- décision sur l'avenir de la Commission sport, culture et communication;
- présentation des comptes de l'exercice 1992.

#### 26 avril 1993:

- crédit d'investissement de Fr. 50.000, pour clore l'étude du plan directeur de Versoix;
- crédit d'investissement de Fr. 82.500, pour la démolition de la Villa Les Muquets;
- plan localisé de quartier, route de Sauverny;
- création de la Banque Cantonale Genevoise.

#### 24 mai 1993:

- adoption des crédits supplémentaires de fonctionnement 1992;
- adoption des comptes de l'exercice 1992;
- crédit de Fr. 82.000, pour l'aménagement d'une place de jeux à Bon-Séjour;
- crédit de Fr. 310.000, pour les collecteurs de Dessous-St-Loup;
- crédit de Fr. 1.704.000, pour les travaux urgents à l'Ecole Lachenal;
- renouvellement du Bureau du Conseil municipal.

#### 21 juin 1993:

- crédit d'investissement de Fr. 4.498.500, pour la création d'une crèche et d'un parc public au chemin de Montfleury;
- comptes administratif et financier 1992 de la Fondation de Bon-Séjour;
- comptes administratif et financier 1992 pour la Fondation communale Versoix-Centre.

#### 28 juin 1993:

- crédit d'étude de Fr. 377.000, pour les transformations et l'agrandissement de l'Ecole Lachenal;
- acquisition du domaine d'Ecogia;
- désignation des commissaires pour la Commission des sports et pour la Commission culture et communications.

#### 20 septembre 1993:

- crédit de construction «Réaménagement de la Rampe de la Gare»:
- budget 1994: première présentation;
- projet de création d'une Commission extra-parlementaire «Domaine d'Ecogia».

#### 18 octobre 1993:

- plan localisé de quartier Val-de-Travers;
- gestion d'Ecogia, choix d'une Commission.

#### 1er novembre 1993:

- budget 1994;
- domaine scolaire: proposition du Bureau;
- Plan localisé de quartier Val-de-Travers.

#### 24 janvier 1994:

- crédit d'investissement de Fr. 120.000, pour la création d'un parking dans le Bourg;
- approbation des statuts du Groupement intercommunal de Protection civile de «Valavran».

#### 7 mars 1994:

- achat de la propriété Jung dans le Bourg de Versoix;
- Ecogia: droit de superficie et vente des bâtiments à La Corolle et convention avec la Société catholique romaine pour la chapelle;
- crédit de Fr. 100.000, pour l'aménagement complémentaire de la piscine du CSV (filtrage de l'eau).

# **VERSOIX À L'HONNEUR**

Enfin, Versoix a son Conseiller d'Etat!

L'attente aura été longue, mais elle a été pleinement récompensée par l'élection au Conseil d'Etat, le 14 novembre 1993, de son Conseiller administratif Gérard Ramseyer.

Entré au Conseil municipal le 27 avril 1975, Gérard Ramseyer, membre du Parti radical comme tout magistrat de sa famille, a vite occupé le devant de la scène politique versoisienne. En effet, c'est en 1979 qu'il est élu Conseiller administratif, en remplacement de M. René Courtois, qui avait manifesté sa volonté de ne pas se représenter.

Ses dicastères ont été essentiellement les suivants: Routes et travaux, Voirie, Assainissement, Cours d'eau, Plage, Sport, Stades et places de jeux, Agriculture, Forêt, Cimetière, Affaires militaires, Urbanisme, Administration et personnel communal.

Gérard Ramseyer ne ménage ni son temps ni son énergie lorsqu'il est convaincu de la nécessité de réaliser un projet. Preuve en est la persévérance avec laquelle il mène la réalisation du Centre sportif. Après un référendum refusant le premier projet du CSV, il en entreprend un nouveau qu'il inaugurera le 28 mai 1988 en invitant l'équipe de football de Manchester, exprimant ainsi son enthousiasme pour le sport et le football en particulier.

Ancien président de la Société de gymnastique, son goût de la Fête le mènera à proposer de célébrer une défaite, celle de 1589, avec la grande fête de la Nuit du Fort. Très rapidement, il confie la réalisation à un comité, montrant sa capacité de déléguer lorsqu'il sait que l'idée a fait son chemin!

Gérard Ramseyer est un magistrat au vrai sens du terme, disponible, à l'écoute de la population mais ferme dans ses convictions, menant à terme les travaux à entreprendre, et sachant convaincre avec esprit le Conseil municipal pour présenter ses dossiers. Car Gérard Ramseyer est aussi un homme plein d'humour, qui sait être convivial et détendre l'atmosphère.

Une belle fête en son honneur a permis de réunir toute la population versoisienne et avec la Compagnie des Vieux-Grenadiers, dont il est également membre, le salut au nouveau Conseiller d'Etat lui a été rendu avec le panache qui lui sied.

Aux commandes du Département de justice et police et des transports, il saura mettre ses qualités au service du canton, qui a besoin d'hommes forts, honnêtes et francs.

Qu'il soit ici encore remercié de tout ce qu'il a donné, et avec lui sa famille, dont son grand oncle Charles et son père Henri qui ont aussi été de dignes et vrais magistrats versoisiens.

Versoix peut être fier de son nouveau Conseiller d'Etat.

Urbanisme, constructions et aménagements - Transports publics/CFF - Région, relations extérieures - Police et circulation - Routes et emplacements (plage, cimetière) - Assainissement - Voirie et décoration florale - Patrimoine - Forêts, lac et cours d'eau.

Conseiller administratif délégué: M. Gérard Ramseyer Dès le 16.2.1994: M. Samuel May

# Urbanisme, constructions et aménagements

#### Plan directeur de Versoix

En octobre 1992 avait été proposé un document pour l'élaboration finale du concept de plan directeur. En avril 1993, le Conseil municipal a pris une décision unanime dans ce sens. Soumis au DTP, le projet a retenu l'attention de la division des études d'aménagement dans la mesure où nombre de planches et d'études statistiques existent déjà au sein du DTP, permettant de réduire les frais de l'étude versoisienne en lui donnant d'emblée encore plus de consistance.

Le document est en phase d'élaboration.

#### Schéma agro-écologique

En juin 1993 a été présenté un projet visant à l'établissement d'un schéma agroécologique permettant de photographier puis d'évaluer des tendances d'aménagement du territoire communal. Nonobstant l'intérêt de cette étude, les commissaires de la Commission d'urbanisme ont cependant préconisé la mise en attente de ce projet.

# Versoix-la-Ville / Aspect urbanistique

Ont été créées, avec les propriétaires fonciers voisins, les conditions favorables au démarrage d'un chantier sis en bordure de l'avenue Choiseul.

Les immeubles de la Fondation communale sont terminés, ils ont été commercialisés dès le 1.7.1993 pour le premier, dès le 1.1.1994 pour le second, dès le printemps 1994 pour les deux derniers immeubles. Ces quatre immeubles représentent 50 appartements pour une surface locative globale de 5500 m². La vente et la location de ces appartements s'avèrent difficiles en raison de la conjoncture.

L'aménagement de l'avenue Choiseul et son débouché sur le chemin de Pont-Céard est toujours en discussion avec un propriétaire bordier.

#### Versoix-la-Ville/Parc de Versoix-la-Ville

L'aménagement du parc devant l'ancienne villa Bonnet, dans le concept général de la création d'une crèche, a rencontré l'adhésion du Conseil municipal dans sa séance du 21 juin 1993.

# Dépôt de Braille

Rocambolesque affaire que celle du dépôt de Braille. L'Etat de Genève (DIAR) demande la plantation de cette zone, arguant de ce qu'elle se trouve en zone frontière.

La commune de Versoix propose des aménagements très convenables agréés par le DIAR, mais refusés par le DTP, qui évoque la zone agricole. Dossier de photos à l'appui, le Conseil administratif tente en vain de convaincre par voie épistolaire le DTP. Faute d'un accord dans un laps de temps raisonnable, le Conseil administratif se voit contraint de poser un recours par voie de justice. Il faudra la visite sur place d'un haut fonctionnaire du DTP pour obtenir gain de cause et mise en suspens de l'a procédure en justice. Mais quand une commune doit affronter deux départements de l'Etat disant chacun le contraire de l'autre, il y a comme une indécence au regard du temps perdu et de l'énergie consacrée.

#### **Campagne Roux**

L'aménagement futur de la Campagne Roux, sise entre le Canal de Versoix, la voie ferrée et le chemin de Montfleury, pose nombre de problèmes quant aux gabarits et à l'emprise au sol. Dans sa séance du 5.5.93, la Commission d'urbanisme a préavisé la variante haute offrant les meilleures garanties de sauvegarde du site.

## Collège du Léman

Le périmètre du Collège du Léman a fait l'objet d'une demande de modification de zone. Echaudés par la péripétie du quartier de La Pelotière, les Conseillers municipaux avaient souhaité s'exprimer sur le projet dans son ampleur finale tout en relevant l'intérêt communal au développement des installations du Collège du Léman. Cette demande a été préavisée favorablement par le Conseil municipal dans sa séance du 5 avril 1994. Ce secteur est donc passé de la zone villa à la zone 4A à destination d'enseignement. Cette évolution rend possible la poursuite de la piste cyclable, interrompue à cet endroit.

# Campagne Mussard

Dans le but d'informer les propriétaires voisins des projets privés en cours sur cette campagne, une séance commune d'information, organisée par le Conseil administratif, a été tenue le 6.9.93. Si, en fonction du problème contesté des droits à bâtir, se sont dégagées des positions restrictives, plusieurs points de convergence laissent augurer un développement convenable de ce projet immobilier. Pour l'heure, il est question de déposer une demande de renseignements pour faire avancer ce dossier sur le plan DTP.

#### Port-Choiseul

Le projet de modification du régime des zones de Port-Choiseul connaît un cheminement particulièrement difficile. Il est en effet très délicat de traiter à long terme d'une zone où se côtoient une série de parcelles villas et une superbe propriété, à savoir la Campagne Mirabeau. La défense des intérêts privés et ceux de la commune de Versoix, sur la base d'un plan global d'aménagements, n'est pas aisée et ce dossier n'a donc pas encore trouvé d'issue concrète.

# **Dessous-Saint-Loup**

Le dossier de la Fondation Versoix-Logements-Jeunes a été relancé. Le 10.9.93, une séance de travail de ses membres a permis de faire un point très complet sur les possibilités de réalisation d'un nouveau groupe immobilier au chemin Dessous-Saint-Loup. Sur le plan structurel, la Fondation Versoix-Logements-Jeunes deviendrait partie intégrante de la Fondation Versoix-Centre de manière à concentrer dans cette Fondation l'ensemble des problèmes immobiliers dominés par l'Autorité communale. L'étude du dossier est en cours.

#### **Migros**

Le Conseil administratif aura déployé des trésors d'inventivité pour mettre d'accord la Migros (qui a besoin de 105 places de parc pour rentabiliser son magasin), les habitants des immeubles de la route de Saint-Loup (qui veulent leurs places de parc mais qui ne sont pas enclins à les payer), les régies (qui veulent entrer dans leurs frais), les Versoisiens (qui tiennent à leur Migros) et le DTP (qui se débat avec un PLQ pas très commode).

C'est pour l'instant toujours l'impasse avec ici et là des lueurs de compréhension réciproque.

#### **CETREB**

Le projet de route d'évitement du Bourg a connu un nouveau développement avec la présentation en décembre d'un projet privé. Faisant largement appel à la technique des giratoires, ce projet permettrait de réduire d'un tiers environ les coûts de cette réalisation. Ce projet privé a été transmis pour étude au DTP avec demande de reprendre, pour la énième fois, ce dossier.

Le 7.4.93, la Fondation Le Narthex a été informée de l'analyse de la CETREB. Cette importante société immobilière dont les biens dominent le secteur de l'église catholique a rendu une réponse dilatoire décevante, de sorte que le projet est resté au niveau de l'étude préalable.

Par lettre du 7.12.93, le Conseil administratif a mis fin au travail global de la CETREB, elle-même dissoute. Les dossiers sectoriels seront repris à titre individuel par les mandataires qui composaient cette Commission. C'est ici le lieu de dire la reconnaissance du Conseil administratif envers cette Commission extra-parlementaire qui pendant plus de dix ans a travaillé avec sérieux et compétence sur l'aménagement de Versoix lié à la réalisation de la route d'évitement du Bourg de Versoix. Ses travaux, à n'en pas douter, seront précieux pour le futur quand bien même le contexte urbanistique évolue constamment.

#### **Ancienne Poste**

Les contacts avec les PTT ont été maintenus, mais devant les prétentions financières de ces derniers, le Conseil administratif a confirmé le 3.3.94 sa décision de ne pas entrer en matière.

# Remparts de Versoix

Le projet de parking sous le plateau semble abandonné par ses promoteurs privés. C'est très dommage pour Versoix, mais ce projet n'était pas viable sans commerces et ce sont les commerçants qui ont en l'occurrence renoncé. Seuls les bâtiments locatifs projetés verront peut-être le jour.

# **Vieux-Bourg**

Par décision de justice du 2.11.93, les deux recours déposés par des voisins contre le projet immobilier du Vieux-Bourg ont été déclarés non fondés. Ils avaient été déposés le 14.1.93. Ces recours auront donc eu pour conséquence de faire prendre au projet des mois de retard avec les conséquences de prix qui en découlent. Contre cette décision, et malgré le décès du recourant, a été lancé un nouveau recours au Tribunal administratif. Dans la perspective d'une entente avec le Conseil administratif, le nouveau recourant a l'intention de solliciter une suspension de procédure.

#### Place du Bourg

Le feuilleton continue. Après avoir conçu une place de village conforme aux vœux populaires, le Conseil administratif a constaté la transformation progressive de cette place en parking. En raison du fait que depuis le 12.11.92 le stationnement de tout véhicule sur la place du Bourg est interdit par décision du DJP, le Conseil administratif a décidé la création d'une vingtaine de places de parking sur une parcelle communale devant les immeubles de la rue du Vieux-Moulin. Les travaux ont commencé suite au préavis donné par la Commission d'urbanisme le 19.1.94 et suite aux résultats positifs de l'enquête publique. Las, ils ont été interrompus par l'opposition de quelques habitants, l'un d'entre eux allant jusqu'à planter sa tente sur le chantier... C'est un cas exemplaire où la volonté populaire et celle des Autorités sont bafouées par ce qu'il est convenu d'appeler une «minorité agissante».

### Villa Jung

Des raisons urbanistiques évidentes (regroupement des parcelles propriétés de la commune de Versoix à la sortie du Vieux-Bourg côté Genève) prêchent pour l'achat de la Villa Jung sise à l'angle côté Jura de la rue des Moulins et de la route de Suisse. Les négociations buttent sur des questions de prix. Une offre de viager a été lancée, elle pourrait aboutir avant l'été.

#### **Papeterie**

La Papeterie de Versoix nourrit un projet immobilier assez important sur son terrain le long de la rive gauche de la Versoix. Il est question de 250 logements. Le dossier est à l'étude.

#### La Pelotière

Des raisons financières ont amené le Conseil administratif à renoncer à la création d'une crèche au rez-de-chaussée d'un des bâtiments de ce nouveau quartier en gestation. Il sera toujours possible de reprendre cette idée dans le cadre de l'aménagement d'un groupe scolaire partiel dans ce secteur. L'aménagement du quartier lui-même pose encore nombre de problèmes en cours de négociation, l'Autorité communale cherchant à éviter un quartier qui ne serait consacré qu'à l'habitat.

#### **Avenue Lachenal**

Afin de poursuivre les travaux d'entretien réalisés sur le haut de l'avenue Lachenal, une petite étude a été lancée pour mettre en séparatif les collecteurs passant devant la Migros, ainsi que pour augmenter si possible les possibilités de parcage.

#### Hameau de Richelien

Dans le cadre des travaux du Grand Conseil et du DTP a été cité le cas du hameau de Richelien. S'il n'est à proprement parler pas possible d'évoquer une réhabilitation quant à cette région de notre commune, il devrait être pourtant possible d'imaginer un aménagement correspondant au moins à la réalité des faits. Dans cette perspective, la commune de Versoix dispose maintenant d'un document de référence précis et complet.

#### Autorisations de construire

	1991	1992	1993
<ul><li>dossiers traités</li><li>préavis favorables</li></ul>	69 64	61 58	60 50
<ul> <li>préavis défavorables</li> </ul>	5	3	10

Au sujet des préavis défavorables, le DTP a suivi deux fois la commune, a donné deux fois un avis contraire et 6 dossiers restent encore en suspens.

Pour les préavis favorables, 16 dossiers sont encore en suspens au DTP.

# Routes et emplacements (plage, cimetière)

#### **Dessous-Saint-Loup**

Le chemin de Dessous-Saint-Loup a été refait dans le contexte de l'opération d'assainissement touchant le quartier de Saint-Loup. Suivant une ligne politique visant aux économies d'énergie, son éclairage, à l'instar de celui du chemin de Villars, a été réduit de 6 à 4 points lumineux. Une séance d'information avec les propriétaires a été organisée le 1.7.93.

#### Canal

Le tronçon chemin Dégallier-route de Saint-Loup du chemin du canal a été refait à neuf.

# Rampe de la Gare - Place Charles-David

Les travaux d'aménagement de la Rampe de la Gare ont été fortement influencés par l'étude conduite en son temps par l'APEV. C'est ainsi que l'esplanade de la Gare a été redessinée en tenant compte des besoins des piétons, des écoliers en particulier. Le sens unique de circulation, choisi à la montée par l'Office des transports et de la circulation, a fait couler beaucoup d'encre et de salive, chacune des solutions présentant autant d'avantages que d'inconvénients.

Nonobstant une pétition trop tardive, c'est le sens unique à la montée qui l'a emporté. L'aménagement de la place Charles-David a fait la part belle aux économies avec néanmoins un résultat très coquet pour les piétons, largement favorisés dans la conception de cette artère et de ses débouchés.

# Pistes cyclables

La piste cyclable reliant le chemin du Val-de-Travers au chemin de Pont-Céard a été mise en service pour la rentrée scolaire 1993. Les divers aménagements liés, y compris la fermeture du pont Argand, ont été terminés avant l'hiver.

#### **Forains**

Le problème des forains n'a pas connu d'évolution marquante. Aucune modification de la part de l'Etat n'est venue améliorer l'habitat et sa sécurité. Une situation conflictuelle permanente avec les organes de la Ville de Genève chargés de l'attribution de concessions empoisonne les conditions de travail de nos forains.

#### Jardins familiaux

Le Groupement des jardins familiaux de «La Bécassière» a été inauguré le 8.10.93 en présence de 25 familles auxquelles ont été attribuées les parcelles. Auparavant avaient été réglés nombre de problèmes mineurs tels la creuse de sous-sols, la répartition des terrains et divers aménagements visant à l'amélioration du lotissement.

L'aménagement de la seconde surface, à peu près équivalente à la première, est en l'état restée au niveau d'intention à futur.

#### Cimetière

L'année sous référence a été marquée par le transfert à Varsovie des cendres du Président I. Moscicki et de son épouse.

Le 10.9.93 a eu lieu l'exhumation, marquée par une cérémonie empreinte de simplicité et néanmoins d'émotion. M. G. Ramseyer s'est chargé de rappeler la personnalité du Président défunt et c'est M. Janusz Ziokvowski, chef du cabinet du Président Lech Walesa, qui, au nom des Autorités polonaises, lui a répondu. On remarquait la présence dans l'assistance de son Excellence M. Marek Latynski, ambassadeur de Pologne en Suisse, et de M. Bernard Ziegler, Conseiller d'Etat, qui s'exprima au nom des Autorités genevoises.

Le même soir, la dépouille du défunt Président a gagné par avion Varsovie. La commune de Versoix était représentée par MM. Ramseyer et Salamin, Conseillers administratifs. Tard dans la nuit a été célébré un office à la cathédrale des Forces Armées polonaises. Le catafalque a ensuite été, à l'issue d'un cortège, exposé au Château Royal de Varsovie, où une foule nombreuse et recueillie lui a rendu hommage. Le 13.9.93 a eu lieu un office important à la cathédrale Saint-Jean, en présence de M. Lech Walesa, président de Pologne, et de Monseigneur Glemp, Primat de Varsovie. Les représentants versoisiens n'ont pas manqué d'être particulièrement impressionnés par la ferveur populaire qui a entouré cette manifestation. Les pierres tombales du Président Moscicki et de son épouse, au bénéfice d'une concession de 99 ans, restent posées au cimetière de Versoix, une plaque commémorative indique simplement le transfert des restes du Président à Varsovie.

# Principaux chantiers «grands travaux» réalisés ou en cours

		ı	<del></del>	
Chantier	Travaux conduits	Crédit	Coût	Subvention
Assainissem. agricoles 3º étape	Assainissement sect. Sauverny et Stand tir 2° étape	260.000,-	166.000,-	108.000,-
Chemin Versoix-la-Ville	Création voie d'accès +collecteurs EP + EU + trottoir	360.000,-	en cours 245.000, –	en cours 15.000, –
Parc de Choiseul	Création parc	181.000, –	215.000, –	46.000, –
Chemin de Villars	Tapis et collecteur de sac	116.000, –	86.514,-	
IMachard	Collecteur de sac + éclairage public	73.000, –	en cours 60.000,-	
Piste cyclable rte Sauverny- ch. Pont-Céard	Création d'une piste cyclable mixte y.c. éclairage public	300.000,	300.000, –	
Avenue Adrien- Lachenal (Dégallier- Sauverny)	Tapis	105.000,	en cours 76.000, –	
Collecteur route Suisse / Rampe de la Gare	Collecteur EP et EU	931.000, –	en cours	en cours 330.000, –
Chemin de Dessous- Saint-Loup	Collecteur EP + éclairage public	310.000, –	en cours 200.000,-	en cours 35.000,~
Réaména- gement secteur rampe de la Gare y.c. étude globale	<ul> <li>Aménagement</li> <li>pl. Charles-David</li> <li>Rampe de la Gare (trottoir+chaussée)</li> <li>Aménagement provisoire devant la gare</li> </ul>	830.000, –	en cours	en cours
Place de jeux Bon-Séjour	Aménagement place de jeux d'enfants	82.000,-	82.000,	
Parking Vieux-Moulin	Parking autos 20 places	120.000,	en cours	

#### Principaux chantiers «grands travaux» en conception

Chantier	Travaux conduits	Estimatif	Subvention
Avenue Adrien-Lachenal Secteur Migros	Collecteur, restructuration chaussée (parking), changement éclairage public	900.000,-	150.000,-
Rte de Saint-Loup (rue des Moulins/ av. ALachenal)	Réfection chaussée et collecteur EP	150.000, —	
Hauts-de- Saint-Loup (MRavel, Girod- de-l'Ain, Mégard)	Collecteur EP et EU Eclairage public et chaussée	2.500.000,-	500.000,-
Rue des Moulins	Collecteur EP et EU Réfection chaussée	500.000, –	80.000, –
Chemin Courvoisier	Collecteur EP Amélioration éclairage public Réfection chaussée	500.000, –	20.000,-

Le poste budgétaire «travaux routiers, emplacements, parcs» de Fr. 290.000, – a été utilisé à raison de Fr. 205.000, – (les mauvaises conditions atmosphériques ayant empêché un certain nombre de travaux). Les principaux chantiers sont des travaux d'entretien routier (Fr. 60.000, –), marquages routiers et signalisation (Fr. 17.000, –), barrière avenue Adrien-Lachenal (Fr. 57.000, –), rue des Moulins pose tapis (Fr. 29.000, –), entretien forêt et végétation (Fr. 29.000, –).

Le poste budget «assainissement» de Fr. 55.000, – a été dépassé de Fr. 8000, – pour des travaux de curage et réparations légères. En ce qui concerne le canal, ses travaux de maintenance se poursuivent régulièrement, Fr. 14.000, – du budget de Fr. 30.000, – ont été utilisés. Il en va de même pour l'éclairage public avec une dépense de Fr. 20.000, – pour un budget disponible de Fr. 25.000, –.

# Transports publics / CFF

#### **Horaires CFF**

En collaboration avec le Crédit Suisse, le Département de l'économie publique et les CFF, la commune de Versoix a réédité au printemps et en automne 1993 l'horaire de poche «Tous les trains, tous les bus, pour tous les jours».

#### **CFF**

M. Marcel Pernet, chef de gare, a pris sa retraite. Il a été reçu et honoré par la Mairie le 12.5.93. Son successeur est M. Panchaud à qui nous souhaitons la bienvenue.

Le problème de la sécurité dans le secteur de la halte de Pont-Céard est permanent: des jeunes gens qui n'hésitent pas à traverser les voies pour s'économiser vingt mètres à pied! Les CFF envisagent l'organisation d'une journée d'information auprès des jeunes usagers, solution à laquelle la commune de Versoix a préféré un appel passant par les écoles publiques et privées et les associations d'habitants.

#### **Boucle CFF**

Le 7.3.94, les CFF ont présenté au Conseil municipal le projet de réalisation d'une troisième voie entre Coppet et Genève. Pour Versoix, la troisième voie est continue, ce qui implique pour le futur nombre de travaux de génie civil importants. Il est donc provisoirement renoncé à la création d'une boucle à partir de l'Aéroport.

#### **TPG**

Dans le cadre du Groupement des communes de la rive droite du lac, le Groupe de travail «Transports publics» est intervenu auprès des TPG pour obtenir une meilleure desserte du Collège Sismondi, de la nouvelle école de commerce André Chavannes et du Centre sportif de Versoix.

La commune de Versoix reste associée aux travaux du Groupement des communes de Terre-Sainte en matière de transports.

#### **Taxis**

Après le succès de l'opération «Taxis à Fr. 5.—», a été lancée une nouvelle opération intitulée «Taxi spécial CESCO à Fr. 15.—». Il s'agit simplement de permettre aux personnes âgées de la commune de Versoix de visiter leurs proches au CESCO de Collonge-Bellerive. La course par taxi étant particulièrement onéreuse (Fr. 120.—), un système a été mis sur pied au moyen de bons permettant d'effectuer cette course à Fr. 15.— pour autant qu'il y ait quatre personnes dans le taxi. Cette opération, à caractère social marqué, a d'emblée rencontré un bon succès d'estime.

# Région, relations extérieures

# Région

Les contacts avec la Mairie de Divonne restent réguliers, de même qu'avec les organes cantonaux compétents. Cependant, une certaine tendance au développement de dossiers relativement abstraits conduit l'Autorité communale à recherchei toutes les possibilités de collaboration transfrontalière concrète.

#### Police et circulation

# Police - information aux communes

Nous cédons la plume au Maréchal Cattin, chef du poste de Versoix.

«Les statistiques qui sont un regard sur le passé n'apportent pas grand chose sui ce qui doit être, soit le présent. L'avenir fait encore partie des rêves.

J'entends souvent dire «Que fait la Police ?». Bourvil, avec beaucoup de talent, chantait: «Elle est toujours là quand on ne l'attend pas».

Pour ceux qui aiment les chiffres:

Activité du Poste de Gendarmerie de Versoix en 1993:

- 1830 requêtes, 48 établissements publics, 92 interventions pour du bruit, 69 rapports à caractère social;
- 290 heures consacrées aux îlotiers; 620 heures de patrouille à pied;
- 1398 heures supplémentaires qu'il a fallu reprendre. Pendant ce temps l'effectif est réduit;
- 72 heures ont été consacrées aux conférences;
- 306 heures de plantons réceptions diplomatiques ou autres;
- 90 heures ont été consacrées aux Tribunaux pour confirmer ou expliquer des interventions:
- 974 travailleurs frontaliers ont été contrôlés à leur venue au travail;
- 146 heures consacrées à des tâches hors secteur;
- 1527 commandements de payer ont été distribués;
- 101.458 km ont été parcourus pour votre sécurité;

Nous veillons sur 17.555 habitants (17.476 en 1992).

Un nombre important d'heures sont consacrées à la formation continue. Il va de soi que la modernisation, l'informatique, le maintien de notre état physique et mental, face aux tâches nouvelles, prennent un temps précieux. Le banditisme se modernise, nous devons évoluer ou perdre de notre efficacité.

Nous disposons d'un maréchal, d'un brigadier et de douze sous-brigadiers et appointés.

Je suis fier d'avoir au service de Versoix une équipe motivée qui, dans un excellent esprit, se met en quatre pour régler tout ce qui se présente.

Nos rapports avec les Autorités et la grande majorité des citoyens sont parfaits.

Le parc de La Scie a été libéré des véhicules sans plaque. Cela procure des places de parc, très proches du Bourg, sans limitation de temps. Une aubaine pour les personnes travaillant dans cette zone. Les parcs «limités» seront, de ce fait, désengorgés et permettront à un plus grand nombre d'approcher des commerces du Bourg.

Pour veiller au bon ordre, le service compétent a été «réactivé» à la demande de nombreux usagers.»

Nous remercions le Maréchal Cattin de sa déposition!

# Voirie et décoration florale

# Tableau de répartition des relevés horaires Voirie

Activité	93	92	91	% moy.
Heures totales Service Voirie + Jardin	18.470	20.122	19.198	_
Entretien places et routes	4.506	5.015	4.746	24,6
Entretien emplacements publics (cimetière, WC publics, gare, parcours sportif, etc.)	2.473	2.687	2.400	13,1
Entretien machines, matériel, dépôt (int. et ext.)	2.741	3.509	2.791	15,6
Entretien Canal	379	474	410	2,2
Entretien emplacement sportif (n.c. CSV)	415	525	364	2,3
Entretien végétation	1.587	1.384	1.103	7,1
Manifestations (tente communale et matériel)	2.087	2.072	2.261	11,1
Décorations florales	3.079	3.542	3.787	18,0
Divers (votations, déneigement, sapin de Noël, pompiers, démons- tration, gros travaux ponctuels)	1.203	914	1.336	6,0

Le tableau de destruction des ordures ménagères est le suivant:

1989	3.202 tonnes
1990	3.360 tonnes
1991	3.274 tonnes
1992 1993	3.189 tonnes 3.157 tonnes soit 339 kg/habitant

#### Journée horticole

La Journée horticole a rencontré le 15.5.93 son habituel succès.

# **Centre sportif**

Le Centre sportif a accueilli du 4 au 6 juin 1993 la Fête cantonale genevoise de gymnastique. Cette manifestation a remporté un grand succès, réunissant 93 sections totalisant environ 2000 gymnastes des deux sexes, et de tous âges.

#### **Patrimoine**

#### **Ecogia**

Journée historique que celle du 28 juin 1993. Le Conseil municipal en effet, par 16 oui, 1 non et 2 abstentions, a voté l'achat du domaine d'Ecogia. C'est, à n'en pas douter, un haut fait de l'activité des Autorités versoisiennes dans cette deuxième partie du XX° siècle.

Il convient de rappeler ce que représente le domaine d'Ecogia: 964.689 m² de surface totale dont 613.000 m² de terres agricoles, 280.000 m² de bois, 61.000 m² de parcs, jardins et étangs, ainsi que 6000 m² de routes et chemins et 5000 m² de surface bâtie. Sur le domaine sont érigés 31 bâtiments représentant 37.000 m³, les bâtiments agricoles représentent les deux tiers de ce volume, les bâtiments d'éducation environ le 22% et les autres bâtiments sont consacrés à l'habitation.

Au-delà de la stricte rigueur des chiffres, il convient de mentionner le fait que le hameau d'Ecogia est chargé d'histoire: il était déjà connu des Romains puisque la source d'Ecogia alimentait en eau une villa située sur le plateau, dans le Bourg de Versoix. Sur le plan agricole, le domaine d'Ecogia est le plus grand domaine d'un seul tenant du canton de Genève.

Le Conseil administratif souhaitait l'achat de ce domaine afin de doter la commune de réserve de terrains, car une commune qui possède des terrains peut envisager l'avenir avec plus de sérénité. Les Versoisiens le savent, puisque durant les précédentes législatures, leurs Autorités n'avaient pas hésité à acquérir la Campagne Ferrier (Ecole Argand), Bon-Séjour (Ecole et Fondation pour personnes âgées), Campagnes Naine et Bonnet (Rado-Radis-Crèche-Fondation communale).

Le prix payé s'est élevé à Fr. 9.533.000,—, frais d'actes et droits de mutation en sus. Le domaine a été payé en deux fois: Fr. 6.000.000,— le 1er septembre 1993 et Fr. 3.533.000,— le 4 janvier 1994.

A noter qu'au cours de l'année 1993, la commune n'a emprunté que 2 millions et a contracté un nouvel emprunt le 20 janvier 1994 au taux de 4%. Il faut se rappeler qu'elle a, au cours de cette même année, procédé à des investissements pour un montant de Fr. 9.929.364.35.

Ecogia fait partie du domaine financier de la commune.

Aujourd'hui, une Commission, composée d'un représentant désigné par chaque fraction politique, étudie la future orientation des deux principaux bâtiments.

Cette commission a été saisie d'une demande d'achat présentée par L'Arche-La Corolle pour les deux bâtiments que cette institution occupe. Elle l'a transmise et recommandée au Conseil municipal qui a vendu les deux bâtiments pour la somme de Fr. 646.000,— et cédé, en droits de superficie pour Fr. 4,— le m² pendant 50 ans, une surface non encore définitive oscillant entre 3200 et 4000 m².

La conduite de ce dossier a été réalisée par M. Gérard Ramseyer, Conseiller administratif et Maire, qui a été élu par le peuple genevois, le 7 novembre 1993, Conseiller d'Etat.

M. René Schneckenburger, Maire, et M. Pierre-Marie Salamin, Conseiller administratif, tiennent à lui exprimer, au nom de la population versoisienne, toute leur reconnaissance pour son engagement à défendre la volonté du Conseil administratif d'acquérir le domaine d'Ecogia. Ils le remercient très sincèrement.

# Forêts, lac et cours d'eau

#### Bois et forêts

Le Conseil administratif a poursuivi sa collaboration avec l'Association pour la protection des bois de la rive droite du lac.

En outre, l'AGPN bénéficie désormais d'une ligne budgétaire de Fr. 5000,— pour l'entretien de la réserve naturelle du Bois du Faisan. Cette situation n'a cependant pas encore permis de dégager une synergie avec les différents organes communaux et cantonaux voués à la défense de l'environnement, comme il aurait été souhaitable. C'est un dossier auquel le Conseil administratif voue une attention particulière.

#### Université

Le professeur D. Maeder a succédé au professeur M. Golay à la tête de l'Observatoire de Sauverny. Le Conseil administratif a profité de ce changement pour resserrer encore les liens qui l'unissent à l'Université de Genève, liens particulièrement prometteurs en ce qui concerne le futur du domaine d'Ecogia pour sa partie d'éducation et d'enseignement.

#### La Versoix

L'Autorité communale a contribué financièrement au travail collectif «Coordination rivières», sujet qui avait précédemment fait l'objet d'une concertation avec l'ensemble des communes concernées par ce cours d'eau. Dans cet esprit, l'Autorité communale a accueilli favorablement les différentes publications de l'Etat de Genève sur nos rivières, leur santé ainsi que sur les plages genevoises.

Sports, Centre sportif et emplacements sportifs – Domaine culturel/Bibliothèque – Domaine social – Communications/Câblage/Médias – Economie – Sociétés versoisiennes.

Conseiller administratif délégué: M. René Schneckenburger

# Centre sportif

L'inauguration de la 2° étape a eu lieu le 4 juin 1993, dans le cadre de la Fête cantonale de gymnastique dont les fastes se sont déroulés jusqu'au 6 juin.

- M. G. Ramseyer, Conseiller administratif délégué à la construction de la 2° étape a donc remis aux clubs sportifs et à la population les installations venant compléter l'infrastructure du Centre sportif, à savoir:
- un terrain de football répondant aux normes de la ligue nationale;
- un stade complet d'athlétisme;
- un stand de tir à air comprimé.

L'appellation du complexe comportant la notion de «délassement», l'autorité communale a prévu l'implantation de jardins familiaux en bordure des terrains du Centre sportif. Ceux-ci ont été inaugurés en septembre 1993 et font la joie des 25 locataires qui y sont accueillis.

En ce qui concerne la maintenance générale du centre, nous vous livrons ci-après quelques «perles» relevées en cours d'année:

- la piste d'athlétisme utilisée par un cyclomoteur;
- le terrain synthétique utilisé par un VTT;
- les resquilleurs à l'entrée piscine escaladant la clôture;
- le gardien de piscine qui se prend une gifle alors que celle-ci était destinée à la compagne du gifleur;
- le cycliste dans la halle de tennis;
- le feu, volontaire, aux rideaux douche du vestiaire piscine;
- les wc bouchés volontairement avec des rouleaux de papier hygiénique;
- les excréments contre les murs et les cendriers des wc;
- l'invasion des grenouilles dans la piscine en période de migration depuis la gouille à Marion.

#### Mérites versoisiens

La cérémonie de remise des Mérites versoisiens 1993 s'est déroulée le mardi 1er février 1994.

Les lauréats ont été les suivants:

a) domaine sportif

Plusieurs membres de la Fédération suisse de gymnastique, section de Versoix:

 – M<sup>me</sup> Catherine Leggero pour 20 ans de monitariat au sein de la société («coup de chapeau»);

- M<sup>ile</sup> Sophie Saccilotto pour son titre de championne genevoise de gymnastique artistique, niveau 2 et finaliste des Championnats suisses (distinction);
- L'équipe juniors C de volley-ball pour son titre de champion genevois (distinction).

La Société de tir de Versoix: toutes les sections se sont distinguées par des résultats particulièrement exceptionnels. Relevons que 3 tireurs sont champions suisses dans la discipline du ball-trap: MM. Raffaelle Natale, Alexandre Bovia et Gilles de Siebenthal.

Le Club Nautique sera à l'honneur avec sa section «ski nautique» puisque Elena Milakova et Pierre Cesinski recevront un mérite sportif pour avoir remporté le titre de champion suisse 1993, catégorie «espoir». Il en sera de même pour Dominique Wavre qui vient de disputer la course autour du monde à la voile. Nicole Meyian sera également récompensée pour son titre de championne suisse de «moth Europe» et sa première place à la semaine olympique d'Hyères.

Une liaison téléphonique en direct avec D. Wavre à Aukland a permis au public d'entendre les dernières nouvelles de la course.

Deux jeunes Versoisiens se sont distingués en moto-cross: Raphaël Di Marino, du club «Les Meyrinos», est champion genevois «junior» 60 cm³ et Yannick Gugger est 2º du classement dans la même catégorie. Le Conseil administratif les récompensera.

#### b) domaine artistique

Laurent Perrelet est un jeune jongleur qui a remporté «L'Elephant d'Or», prix européen de jonglerie dans la catégorie des moins de 15 ans. Il recevra le Mérite artistique de la commune.

# c) domaine social

Une distinction viendra récompenser **M**<sup>me</sup> **Ariane Veyron** qui pendant 12 ans a collaboré avec les aides-ménagères de Versoix en assurant auprès des personnes âgées et handicapées un soutien des plus précieux.

Noël pour tous est constitué d'un groupe de bénévoles qui, depuis plusieurs années, organisent une soirée le 24 décembre réunissant les personnes isolées autour d'un repas. Les Autorités tiennent à en remercier les initiateurs en leur décernant le Mérite social.

# d) domaine culturel et scientifique

Versoix abrite l'Observatoire de Genève depuis 1966.

M. le professeur Marcel Golay en a assuré la direction et a fait valoir son droit à la retraite en 1992. La commune de Versoix décernera le Mérite culturel et scientifique à cet éminent savant qui a grandement contribué au rayonnement de l'astrophysique à Genève. A ce titre, le Professeur Golay a fait honneur à son Université, à Genève et à Versoix en particulier.

#### **Versoix-Spectacles**

Le public de Versoix et d'ailleurs aura pu assister aux nombreuses animations organisées par la Mairie: concerts de musique classique, jazz, café-théâtre, conférences, expositions, etc.

La plupart des programmes se déroulent aux Caves de Bon-Séjour et quelquesuns à la Salle communale.

La fréquentation des spectateurs suit sa vitesse de croisière: celle-ci a été pratiquement identique par rapport à ces dernières années (environ 5000 personnes). Toutefois, les ventes d'œuvres d'art enregistrent une baisse consécutive à la situation économique.

# Fête du Bourg

Le Conseil administratif a souhaité cette année porter la fête à deux jours: les 11 et 12 septembre, la place du Bourg a été le théâtre d'une animation permanente avec notamment une course cycliste, des orchestres, des clowns, les manèges forains, etc.

C'est la Musique municipale de Versoix qui a géré les stands de buvette et de restauration pour un nombreux public.

La verrée de dimanche a permis un contact avec la population et les Autorités.

### **Fête Nationale**

La Société de Sauvetage s'est vu, comme chaque année, confiée l'organisation de la Fête du 1er Août sur le quai de Versoix.

En guise de «prémisse», le public était invité la veille à une fête populaire: la guinguette au bord de l'eau a été fort appréciée. Ce succès a encouragé les membres de la Société de Sauvetage à renouveler l'opération pour les années à venir.

La Fête Nationale a connu également un grand succès. L'innovation, cette année, a été de créer un ponton reliant l'esplanade dite «du Sauvetage» au parc de la Mairie.

Le feu de joie a été installé sur un radeau permettant son embrasement au large, libérant ainsi un espace sur le quai pour accueillir davantage de public.

# **Bibliothèque**

Les animations ont été nombreuses en 1993.

La Bibliothèque a reçu un hommage «coup de chapeau» pour l'organisation de «Enfants et jeunes: de pleins droits à Versoix» (automne 1992) lors des Mérites versoisiens le 2 février 1993. Hommage proposé par M<sup>me</sup> Catherine Fouvy par rapport aux animations faites autour du D<sup>r</sup> Janusz Korczak, pédagogue polonais.

Le 6 mai *M*<sup>me</sup> *Hélène Zufferey*, accompagnée de son éditrice, M<sup>me</sup> Astrid Mirabaud (Ed. Pourquoi Pas), est venue nous parler de son livre «Simon l'Anniviard». Soirée chaleureuse partagée par une vingtaine de personnes.

A l'occasion de la 25° semaine suisse du livre pour la jeunesse (8-15 mai), le thème des «Montgolfières» a été choisi et deux concours ont été organisés:

- un concours avec l'écran OPAC et les livres: 23 participants, dont 15 ont reçu un diplôme de lecture;
- un concours de dessin, intéressant 15 enfants et 4 classes (39 élèves); une montgolfière en papier mâché a été réalisée par une classe de Pierre-Grise (M<sup>me</sup> David) et exposée à la bibliothèque. M<sup>me</sup> Micha Siebold nous a aidées pour l'attribution des prix.

Une heure de contes racontés par M<sup>me</sup> Henriette Bouvier a réuni une dizaint d'enfants le mercredi 12 mai de 11 h. à 12 h. Le peu d'enfants est dû au choix de l'âgt fixé à partir de 8 ans. Il reste plus délicat d'organiser de telles animations pour let enfants plus âgés. Nous souhaitons pourtant sensibiliser les plus grands au plaisir du conte.

Le samedi 15 mai, *M. Christophe Forestier* est venu faire une démonstration avec sa *montgolfière modèle-réduit* construite par lui-même; une foule d'enfants, des parents ont assisté au gonflement du ballon que l'air trop fort a obligé de rester è terre. Les enfants ont posé de nombreuses questions et M. René Schneckenburge était présent pour la remise des prix. Moment très vivant et sympathique.

#### Différents prix:

- le très beau livre publié par la Nacelle «Le tour du monde en nacelle» acheté grâce au budget spécial accordé par la Mairie;
- des boîtes de crayons de couleurs et néocolores offertes par la maison Caran d'Ache;
- une heure de vol en montgolfière «Arc-en-ciel» par M. Guy Lefebvre (ceci pour les quatre premiers du concours de dessin);
- et pour chaque participant, un vol captif réalisé par M. Patrick Kearlay, sponsorisé par l'UBS. Malheureusement, tous les vols captifs n'ont pu avoir lieu; en effet, les conditions météorologiques n'ont pas été aux deux rendezvous, une fois à Versoix à La Bécassière et l'autre à Vessy. M. Kearlay a encore proposé que les gagnants viennent en juillet dans le cadre des activités de «Passeport-jeunesse».

M. Bernard Campiche, jeune éditeur vaudois, est venu nous parler de son métier le mardi 16 novembre. Trente-cinq personnes, dont le groupe de la presse du CO des Colombières, ont été pendus aux lèvres de cet orateur qui a su expliquer avec une passion contagieuse la naissance du livre, du choix du manuscrit à sa mise en vente. La soirée s'est terminée tard, à regrets.

L'année s'est finie avec la traditionnelle heure du conte le mercredi 22 décembre à 11 h.; de belles histoires d'animaux racontées par  $M^{ne}$  Lise Berthoud et écoutées par une cinquantaine d'enfants et huit adultes avec un plaisir toujours renouvelé.

Ecoles: nous avons eu 26 visites de classes concernant 14 classes différentes allant des premières aux sixièmes primaires, dont 2 classes du Collège du Léman. De plus, 3 classes spécialisées sont venues régulièrement tout au long de l'année, ce qui correspond à 29 visites. Soit au total 55 visites. La fréquentation toujours grandissante de la bibliothèque par les enseignants et leur classe est très stimulante et source de nombreux échanges.

#### Information

Le 16 novembre 1993 s'est tenue la traditionnelle soirée d'information à la population de Versoix. Cette soirée est destinée à expliquer la situation de la plupart des dossiers en cours, et de permettre un dialogue avec les Autorités. Cette année, l'accent a particulièrement été mis sur le téléréseau qui s'installe à Versoix et qui permettra d'équiper les habitations d'un moyen de communication interactif et d'avenir.

#### **Jeunesse**

Le Rado (13-17 ans), situé au 151 route de Suisse, est devenu un lieu de rencontre très apprécié des adolescents. Contrairement aux années précédentes, sa fréquentation est régulière. Un groupe stable d'une vingtaine de jeunes est toujours présent tandis qu'une autre vingtaine d'adolescents est présente de manière fluctuante.

En dehors des activités d'accueil usuelles (repas, jeux, billard, baby-foot, atelier boguets, photos, etc.), certains jeunes repeignent la salle de billard, d'autres bricolent sans cesse leur boguet ou vélo.

Par ailleurs, l'organisation de camps a permis de souder un groupe de jeunes: à Pâques, un camp en Pologne riche en expériences, a permis de visiter plusieurs villes intéressantes — Cracovie, Auschwitz, Brno, Salzbourg.

Durant l'été, des soirées grillades et des films projetés dans la grange ont réuni de nombreux jeunes restés à Versoix pendant les grandes vacances.

Le «Tour sans Ronds» a emmené les jeunes en Suisse jusqu'à plus de sous... ils se sont entièrement chargés de l'organisation et de la gestion du camp.

Dans un autre registre, les discos du Rado au Galaxy (tous les 15 jours le mardi) ont rencontré un énorme succès (entre 80 et 100 jeunes y participent régulièrement). L'investissement du groupe de travail «Galaxy» pour faire vivre ce lieu est remarquable, six à sept adolescents issus du Rado se sont intégrés dans ce groupe afin de préparer la relève.

Le Radis (5-12 ans), situé au 151 route de Suisse au 1er étage, a été inauguré durant l'Assemblée générale du 13 mai 1993.

Les locaux ont été entièrement rénovés par la commune de Versoix, ils permettent ainsi d'accueillir chaque mercredi une quinzaine d'enfants. L'aménagement des locaux (mobilier et jeux) a pu être complété grâce à un don de Fr. 10.000,— de la Fondation immobilière de Versoix-Centre.

Afin de connaître ces nouvelles prestations, des journées de neige, durant les vacances de février, ont été proposées. La capacité maximum de 25 enfants par jour a été atteinte pendant toute la semaine.

En juillet et août, le centre aéré a touché une population de 150 enfants, en majorité versoisiens. Chaque jour, diverses activités étaient proposées: bricolage, constructions de cabanes, sports, promenades, piscine, etc. Les mercredis une excursion était organisée et les vendredis les parents avaient la possibilité de participer à des soirées grillades permettant de rencontrer l'équipe d'animation.

Le Galaxy (16 ans et plus), situé à l'avenue Deshusses, a ouvert ses portes tous les vendredis de 20 h. à 24 h., ainsi qu'un samedi par mois. Cet endroit demeure encore un lieu de rassemblement et de danses, pour les jeunes de Versoix et des environs.

Le groupe chargé du fonctionnement de ce local est toujours engagé activement dans son développement; divers projets sont en attente et verront probablement jour prochainement.

Merci à toute l'équipe du Rado et du secteur d'animation pour tous les efforts déployés à l'accomplissement des différentes activités de cette association.

Le **Parlement des jeunes** s'est réuni à trois reprises durant la saison concernée et a notamment abordé les problèmes des transports publics après minuit et des locaux pour les jeunes à Versoix.

Dans le but de se faire connaître, les membres du PJV ont organisé un concours du meilleur logo dont le gagnant a reçu un don en espèces de la commune de Versoix. Ce dessin servira d'entête au papier à lettre du PJV.

Depuis le 22 mars 1994, M. Jean-Marc Leiser est président du Parlement des jeunes. Un grand merci à M<sup>lle</sup> Annick Wütrich, présidente sortante, qui a su assurer pendant une année son bon fonctionnement et persuader toujours plus de jeunes d'en faire partie.

#### **Domaine social**

#### **Restaurants scolaires**

L'initiative de la décentralisation du restaurant scolaire de Bon-Séjour dans trois endroits différents de Versoix, à savoir: école Bon-Séjour, école Lachenal et «Le Bayou» pour les écoles de Montfleury, semble avoir été excellente, puisque le nombre d'élèves les fréquentant est en forte augmentation. Il s'agit de plus de 100 enfants par jour qui prennent leurs repas dans ces restaurants.

Comme chacun le sait, les cuisines scolaires ne peuvent pas fonctionner sans l'aide de bénévoles, et nous tenons encore à présenter nos sincères remerciements à toutes les équipes qui se sont formées pour permettre le déroulement quotidien de ces repas.

Les activités parascolaires, qui sont importantes à Versoix, font l'objet d'un projet de transfert aux Communes qui en assureront la gestion dans le cadre d'une Association. Les parents seront appelés à contribuer modestement aux coûts de ces activités.

Les allocations complémentaires aux bénéficiaires de l'OCPA (Office cantonal des personnes âgées) versées par la commune s'effectuent deux fois par an et s'élèvent à chaque fois à Fr. 275,— pour les personnes seules et à Fr. 425,— pour les couples, auxquelles s'ajoute une indemnité de Fr. 100,— pour le chauffage. Ainsi un total de Fr. 104.400,— a été versé à 152 bénéficiaires.

Les personnes bénéficiant de l'AVS étaient, au 30.3.94, au nombre de 1101.

Une sortie des aînés, mercredi 8 septembre 1993, où nos invités ne garderont pas seulement le souvenir d'une journée pluvieuse, mais beaucoup plus! Pour satisfaire les nombreux inscrits, un programme «alléchant» a été proposé à nos invités. Il s'agissait de se rendre en France, dans la vallée d'Aix-les-Bains, de faire une croisière sur le lac du Bourget, de visiter le caveau bugiste, de déjeuner à l'Auberge de la Paillère et, bien sûr, de profiter des jardins ombragés de l'endroit pour jouer aux boules, danser, etc.

La pluie, au rendez-vous ce jour-là, a malheureusement découragé une vingtaine de nos hôtes qui ont préféré rester «sagement» à Versoix. Ce furent, malgré tout, quatre cars avec 200 personnes à l'intérieur et presque autant de parapluies qui prirent courageusement la route en direction du lac du Bourget.

Certes, si nos hôtes n'ont pu admirer le paysage durant cette promenade en bateaux faute de visibilité de la côte, ni bénéficier des jardins de l'Auberge, la journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, et c'est heureux et satisfaits qu'ils ont regagné Versoix aux alentours de 19 heures.

Comme chaque année, nous présentons tous nos remerciements aux accompaquants pour l'aide précieuse toujours autant appréciée.

Le Club des aînés dont la présidence est assurée par M<sup>me</sup> J. Duflon déploie toujours autant de dynamisme: le comité du club s'est réuni en 1993 onze fois pour mettre au point le programme des activités de chaque mois.

Sous la responsabilité de M. Cuénin, la chorale se retrouve tous les lundis aprèsmidi et chante dans les Résidences ainsi qu'à la fête de l'Escalade.

Les aînés se rendent au local le lundi, mercredi et vendredi pour jouer au yass, scrabble, chercher des livres à la bibliothèque, s'inscrire à des spectacles, concerts, repas, excursions, voyages et pratiquer les travaux manuels. Les joueurs de pétanque se réunissent tous les mardis après-midi.

La Fédération des Clubs des Aînés a fêté ses 10 ans à Payerne.

Une croisière de huit jours en Méditerranée a été proposée aux membres du Club des aînés à un tarif spécial.

Six excursions ont été organisées au lac de Paladru, au Val Charmey, à la villa de «Le Corbusier», en bateau à Nernier, au Musée de la coiffure à Nantua ainsi qu'une croisière dans la campagne genevoise.

En décembre 1993, le Club a fêté l'Escalade dans la joie et la bonne humeur.

#### Les différents services sociaux dans la commune

L'Association des samaritains de Versoix et environs, dirigée par M. Mario Guglielmetti depuis le mois de mars 1992, a un effectif qui a légèrement augmenté, passant de 19 à 22 membres actifs. Le comité s'est réuni trois fois cette année, soit moitié moins que l'année précédente qui avait été chargée, du fait de la préparation du 10° anniversaire de la section.

La section a été présente aux différentes manifestations régulières. Cela a représenté 134 heures de travail. Ces heures ne comprennent pas les dons du sang qui ont lieu deux fois par an à Versoix.

L'Association a été présente, comme chaque année, à la foire de Genève. Le thème était les accidents de montagne.

La collecte des samaritains a donné d'excellents résultats.

L'Association a donné cinq cours de sauveteurs pour le permis de conduire et un cours de samaritain, qui étaient complets.

L'antenne de l'Hospice général (Centre social de Versoix) sous la responsabilité de M. P. Landragin, offre depuis plus de 10 ans son aide à la population, en conseils pratiques, aides administratives ou financières, informations sociales, le tout sous le sceau du secret professionnel. Il s'agit au 30.3.94 de 154 dossiers suivis dont 77 avec assistance financière et 77 BIS, soit une augmentation de 4,7% par rapport au 30.04.1992. Au 30.3.1994, 36 situations de chômeurs étaient suivies au Centre social de Versoix.

Après une année de collaboration avec le Service d'orientation professionnelle, 17 situations avaient fait l'objet d'une intervention commune du Centre social et du Service d'orientation professionnelle, soit 12,1 % des situations suivies par le Centre social, à la même date.

C'est en novembre 1992 que, pour faire face aux problèmes de récession économique qui préoccupent un grand nombre de gens, le Service d'orientation professionnelle s'est ouvert à Versoix (dans les locaux occupés par l'Hospice général). Ce service offre, tous les après-midi, du lundi au vendredi, la possibilité de se documenter sur les métiers et les écoles, des visites-stages en entreprises, des consultations individuelles et gratuites avec des psychologues conseillers(ères) en orientation. Des ateliers d'orientation se déroulent à la Maison du Charron et sont ouverts à tous (renseignements: 779 13 43).

L'Association pour l'aide à domicile «Repas et Telecontact» (APADO), créée sous cette forme depuis le 1er janvier 1993 suite à la nouvelle loi sur l'aide à domicile, a livré, en 1993, 3110 repas au domicile d'une dizaine de personnes. C'est M<sup>me</sup> Sylvette Piccot qui dirige l'équipe des bénévoles à Versoix.

Le Service d'aide et de soins communautaires (SASCOM) — Section Genevoise de la Croix-Rouge Suisse — dont la responsable est M<sup>me</sup> Alberty, est composé de 6 infirmières et 4 aides. 123 personnes ont fait appel à ce service en 1993, représentant 3646 visites annuelles. Rappelons brièvement les principales prestations de ce service: soins infirmiers, ambulatoires, d'hygiène et de confort, prévention et éducation à la santé, action médico-sociale (recherche de moyens permettant le maintien à domicile) et aide aux personnes âgées pour les actes courants.

Le Service d'aide familiale (SAF) et le Service d'aide ménagère au foyer (AMAF), dont la responsabilité incombe à M<sup>me</sup> Müller (SAF) et M<sup>me</sup> Veyron (AMAF), ont pour rôle principal de permettre le maintien à domicile de personnes atteintes dans leur santé ou confrontées à des difficultés dans leur vie quotidienne (maladie, accident, convalescence, infirmité, soutien au parent seul, accompagnement, etc.). C'est ainsi que le SAF a été actif auprès de 71 ménages, soit 3365 heures, et l'AMAF auprès de 145 personnes, soit 7160 heures.

Ils travaillent en étroite collaboration avec le SASCOM, constituant ainsi avec l'APADO les quatre services d'aide et de soins à domicile.

Les démarches entreprises par le Conseil administratif, en application de la loi votée le 15 février 1992 en faveur du maintien à domicile, dans le but de regrouper les services sociaux sous un même toit à Versoix, ont abouti; en effet, un centre de secteur s'ouvrira en juin 1994, au 5, chemin Versoix-la-Ville, dans les immeubles «Mail-Voltaire».

Ce centre de secteur regroupera les services suivants:

- AMAF (Aide Ménagère au Foyer)
- HOSPICE GÉNÉRAL
- PERMANENCE D'AVOCATS
- SAF (Service d'Aide Familiale)
- SASCOM (Service d'Aide et de Soins Communautaires)
- SERVICE D'ORIENTATION

et sera destiné aux habitants des communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod et Versoix.

A l'occasion de la Journée internationale des bénévoles qui a eu lieu le 3 décembre 1993, le Conseil administratif tient tout particulièrement à exprimer sa gratitude à toutes les personnes qui depuis de nombreuses années pour certaines, plusieurs mois pour d'autres, déploient au sein de la commune de Versoix une activité bénévole.

Que cette activité soit en faveur des jeunes, des malades ou accidentés, des personnes momentanément en difficulté ou des aînés, elle permet d'apporter un soutien direct aux personnes concernées.

Un sincère remerciement pour l'engagement personnel de chacun et chacune pour le bien-être social de Versoix.

# Crèches et garderies

#### La future crèche de Versoix

Le crédit de construction de la crèche de Versoix a été voté par le Conseil municipal en juin 1993 pour un montant de Fr. 4.500.000,—, incluant la réalisation d'un parc public.

Les travaux de démolition et de réfection de la Maison Bonnet sont actuellement en cours.

L'ouverture est prévue en automne 1995.

La crèche accueillera environ 40 à 45 enfants jusqu'à cinq ans du lundi au vendredi, de 7 h. à 18 h. 30.

La Garderie des Mouflets est ouverte aux enfants de zéro à quatre ans. Elle souhaite par son travail rendre service aux parents, initier les petits à la vie collective et favoriser le développement de leurs qualités créatrices.

24 enfants sont accueillis chaque matin et 18 l'après-midi. Les inscriptions ont lieu au mois d'avril.

En plus de ses activités habituelles, la garderie a mis sur pied, en 1993, un troc qui a rencontré beaucoup de succès. Durant l'été, des jeux extérieurs ont pu être acquis et installés dans le jardin grâce au bénéfice de la fête des dix ans et pour le plus grand bonheur des Mouflets.

La présidente du comité de l'Association des Mouflets incombe à  $\mathbf{M}^{\text{me}}$  Isabelle Zwygart.

Garderie de Montfleury: elle accueille les enfants du quartier dès l'âge de vingt mois, trois matinées par semaine, au local réservé à l'AHM. C'est une vingtaine d'enfants par jour qui fréquentent cette garderie, dirigée depuis de nombreuses années par M<sup>me</sup> M. Ecuyer.

Colonie de vacances La Ruche: «La Ruche» est une maison située aux Granges-sur-Salvan, en Valais, à 1100 m d'altitude. De récents travaux de rénovation, de même que la création d'une grande terrasse ombragée et protégée du vent, rendent la maison très attrayante.

Chaque été, trois camps, de deux semaines chacun, y sont organisés pour des enfants de six à douze ans.

En dehors de cette occupation estivale, la location est ouverte aux groupements sociaux, sportifs ou familiaux. Il est possible de louer à la semaine ou pour le week-end.

Les classes de neige, de printemps ou d'automne sont les bienvenues. La maison comprend 52 lits répartis dans 10 chambres.

L'équipe versoisienne qui s'occupe, tout au long de l'année, du bon fonctionnement de «La Ruche» travaille complètement bénévolement.

Pour tout renseignement: M<sup>me</sup> Lise Rey, présidente, 755 47 01.

La ludothèque, dont la responsabilité incombe à M<sup>me</sup> Chambordon, est depuis 1984 à la disposition des familles et des enseignants en proposant tous genres de jeux (trottinettes, patins à roulettes, jeux de société, consoles, etc.) pour une somme modique. Située à Bon-Séjour (2, route de Sauverny), plus d'une quinzaine de bénévoles se relaient pour accueillir les membres aux heures d'ouverture, les mardis de 15 h. à 18 h. Ces personnes s'occupent également d'inventorier, réparer, choisir et acheter les jeux de plus en plus nombreux puisqu'on en compte plus de 800.

Environ 250 membres fréquentent la ludothèque, qui fonctionne grâce à une subvention de la Mairie et aux cotisations de ses abonnés.

Le 18 septembre 1993, la ludothèque a participé à la première journée nationale du jeu. Pendant l'après-midi, une fête a été organisée avec différentes activités, goûter et lâcher de ballons en même temps que toutes les ludothèques de Suisse.

Aide humanitaire: Sur proposition des membres de la commission sociale, le Conseil administratif a attribué le budget réservé à l'aide humanitaire de la façon suivante:

<ul> <li>Association d'amitié et de coopération avec l'Uruguay (soutien à une</li> </ul>	
garderie)	Fr. 5.000, -
- Aide à des écoles en Bolivie et à Madagascar	Fr. 6.000, –
<ul> <li>Commission des communautés européennes (centre polio à Saïgon)</li> </ul>	Fr. 3.000, -
- Nouvelle planète (maison pour enfants à Ouagadougou)	Fr. 4.000, –
<ul> <li>Fédération genevoise de coopération (Enfants du monde: santé primaire</li> </ul>	
au Guatemala)	Fr. 10.000, -
- Chaîne du Bonheur: intempéries dans les Alpes (Brigue)	Fr. 10.000, -
- Soutien aux réfugiés bosniaques par «La Goutte»	Fr. 8.000, -
<ul> <li>Soutien au village de Mateïas (Roumanie): achats de médicaments</li> </ul>	Fr. 5.500, -
- Don au «Caré» (Caritas)	Fr. 5.000, -
- Aides à des particuliers et diverses institutions sociales	Fr. 8.000,—
- Hospice général (Maison pour personnes âgées)	Fr. 5.000,—
Le total de l'aide humanitaire pour l'année 1993 s'élève à	Fr. 69.500, –
·	

# Journaux locaux

Le Mémento versoisien est l'agenda mensuel d'informations, diffusé par la commune, faisant part de toutes les manifestations locales, qu'elles soient communales, culturelles, sociales ou sportives. C'est l'occasion de connaître toutes les activités versoisiennes.

Versoix-Info est le journal local édité par le Club de la Presse, avec le soutien de la commune qui insère deux pages d'informations dans chaque numéro, afin de donner une information régulière aux habitants.

#### **Economie**

Après le séminaire sur l'économie locale qui s'est déroulé en 1992, le projet de Fondation pour l'installation à Versoix d'entreprises, d'artisans et de commerces (FIVEAC) est prêt pour être créé. Entre-temps, le Conseiller administratif, René Schneckenburger, a plus particulièrement suivi le dossier «Union Carbide», car cette entreprise a décidé de cesser son exploitation à Versoix, laissant son usine située à l'avenue Choiseul sans activité.

La commune a entrepris des démarches avec des représentants pour mettre en location ces locaux. C'est ainsi que plusieurs entreprises versoisiennes et extérieures s'y sont installées et les perspectives sont favorables pour occuper la totalité des surfaces disponibles.

D'autres projets sont à l'étude et attendent d'être gérées par la FIVEAC avec la commune.

#### La vie des sociétés versoisiennes

Notre commune compte une soixantaine de sociétés (associations, clubs, groupements) dont certaines ont déjà été mentionnées dans le présent compte rendu (domaines culturel et social). Nous citerons ci-dessous les sociétés qui ont fait parvenir un résumé de leurs activités pour l'exercice concerné.

#### Dans le domaine des sports:

Le Club nautique de Versoix a vécu l'année 1993 de manière aussi intense que les années précédentes. La section voile a organisé 15 régates. Les points forts furent le magnifique championnat de Suisse de Lacustre, réunissant 53 de ces merveilleux bateaux sur notre plan d'eau, et en automne le championnat de série des Toucans rassemblant 27 bateaux, ainsi que le championnat de Suisse des 470 avec 27 participants. La Double réunissait sur sa ligne de départ 109 partants. L'école de voile connut, elle aussi, une grande activité en permettant à plus de 200 juniors de profiter des cours de printemps et d'automne et de participer aux camps d'été en Optimist et 420.

Nicole Meylan a gagné le titre de championne de Suisse en Moth Europe et Philippe Durr un 2° titre de champion de Suisse de 6 M JI.

La section ski nautique a organisé 29 stages de 7 jours chacun en moyenne, permettant ainsi à 350 juniors de bénéficier de bonnes conditions d'entraînement. La section a également poursuivi et intensifié ses contacts avec des associations étrangères, ouvrant par là de nouveaux horizons éducatifs et ludiques à nos jeunes.

La section a enfin soutenu à l'entraînement et en compétition une équipe d'avantgarde, puissamment renforcée par des «transferts» russes, qui nous a valu d'être partie prenante à deux médailles d'or européennes. En Suisse, Versoix s'adjuge le titre national en slalom (espoirs), les deux skieurs recevant le mérite sportif versoisien. N'oublions pas enfin nos membres de sport-handicap qui continuent de briller sur les plans d'eau européens.

Le CNV poursuivra son action pour les jeunes, toutes disciplines confondues, et continuera à mettre tout en œuvre pour porter haut les couleurs de Versoix.

Le Club de tennis de table, dont les locaux sont encore jusqu'en septembre 1995 à l'école de Montfleury, compte 70 membres.

26 jeunes ont suivi régulièrement l'école de tennis de table du mardi soir. 31 licenciés ont formé 7 équipes qui ont disputé la coupe genevoise, la coupe suisse et le championnat genevois: une en première ligue, deux en troisième ligue et quatre en quatrième ligue. Une équipe de troisième ligue a terminé première de son groupe et évoluera en deuxième ligue la saison prochaine.

Début octobre a eu lieu le deuxième «Tournoi de ping-pong» au Centre sportif. Ce tournoi a remporté un bon succès avec 54 participants.

N'oublions pas le traditionnel «Combat des chefs» qui a vu s'affronter des Conseillers municipaux et quelques membres des diverses sociétés locales.

La principale satisfaction du CTT est le nombre grandissant de jeunes s'intéressant à ce sport.

La FSG (Fédération suisse de gymnastique) Versoix a organisé les 4, 5 et 6 juin la Fête cantonale genevoise de gymnastique au Centre sportif de la Bécassière. Durant cette manifestation, elle a également inauguré son terrain d'athlétisme.

La société a eu le plaisir de féliciter Sophie Saccilotto, championne genevoise en gymnastique artistique niveau 2 et classée 15° lors de la finale des Championnats suisses, ainsi que l'équipe de volley-ball Juniors C, également championne genevoise dans sa catégorie.

En plus des organisations habituelles, les membres ont apprécié le retour du Rallye du Jeûne Genevois. Les 4 et 5 décembre, la FSG est entrée dans les Contes et Légendes lors de sa traditionnelle soirée annuelle.

Le Judo club de Versoix compte 121 membres, dont une grande majorité de jeunes (12 ans et moins).

Pendant la saison écoulée, il a offert de larges possibilités d'entraînement tout au long de la semaine (3 le lundi, 2 le mardi, 2 le mercredi, 3 le jeudi et 1 le vendredi). Les cours sont assurés par des professeurs diplômés ou des moniteurs J+S.

Comme à son habitude, il a participé à de nombreux tournois et compétitions dans lesquels ses judokas ont glané bien des médailles. Mais l'événement marquant de cette année a surtout été l'inauguration de son nouveau dojo. Grâce aux autorités versoisiennes, il dispose maintenant d'une salle idéale pour la pratique du judo. Il peut désormais offrir des entraînements en commun avec d'autres clubs et accueillir un plus grand nombre de membres. Il a aussi intensifié ses cours (ouverture notamment d'un cours pour les vétérans, le jeudi).

Grâce à l'aide de la commune et à une gestion très rigoureuse, le comité peut se féliciter d'avoir aujourd'hui des comptes tout à fait équilibrés.

Le Junior Model Racing Car Versoix, fondé en 1986, s'est spécialisé dans l'organisation de courses de voitures radio-commandées électriques.

L'année 1993 a été une bonne année pour le JMRCV, tant au niveau de l'organisation des courses que des finances et du nombre de membres qui ne cessent de grimper.

Les courses suivantes ont été organisées durant la période concernée:

 7º Indoor de Versoix (se courant au Collège du Léman) qui devient un classique du genre. Près de 120 buggys sur 2 jours, avec une organisation très bien rodée. Les pilotes s'inscrivent d'année en année.

- 2 dernières manches du championnat suisse 1/12 électrique 1993, au mois de mars 1993. Organisation parfaite de la course avec, en plus, un week-end consacré au modélisme puisque se déroulait, ce week-end-là, une bourse d'échange au rez-de-chaussée de l'école Lachenal;
- 2 manches de championnat romand tout terrain, au chemin du Levant qui, elles, se sont déroulées sous la pluie, comme toute la saison d'ailleurs...;
- 1 manche du championnat régional 1/8 piste voiture à essence, parking du Centre sportif. Là c'était l'inconnu car cela faisait plus de 10 ans qu'aucune course de ce genre ne s'était plus organisée sur sol genevois. Nous avons réussi notre pari et tous les pilotes sont repartis contents.

L'année 1993 se termine par l'organisation d'une course d'endurance de 6 heures sur notre terrain qui restera gravée dans les mémoires des participants, tant le circuit était boueux...

# Le Versoix Model Club compte 15 juniors et 59 seniors.

Ce club a malheureusement rencontré quelques désagréments durant la période concernée. En effet, concernant le terrain d'entraînement aux vols, l'année 1993 aura été une année noire: des plombs tombent sur la piste, du maïs entoure le terrain, ce qui a eu pour conséquence l'annulation de la rencontre amicale du 29 août. Mais nul ne s'est découragé, et des cours de connaissance générale sur l'aéromodélisme et un concours d'atterrissage ont été organisés.

Durant la saison, plusieurs membres se sont déplacés pour participer à des meetings et championnats (Barcelone, Lucerne, Mâcon, Châlon-sur-Saône, Bulle, Sierre, Prangins, Athenaz, Yverdon). Bravo à ces pilotes qui, par leur déplacement, continuent à faire connaître l'existence du Versoix Model Club en gardant le contact avec les autres clubs. R. Mercanton a organisé, pour la énième fois, le passeport-vacances qui, comme chaque année, remporte un grand succès.

En automne, des diplômes ont été distribués à des nouveaux pilotes qui sont devenus membres sous une pluie d'applaudissements.

Le 11 décembre s'est déroulé le souper de fin d'année avec 39 participants. La marmite d'Escalade a été cassée avec un sabre de Samouraï à défaut de sabre de Dragon.

Société de tir de Versoix. L'année 1993 a été exceptionnelle pour la STV et ce dans toutes les sections.

Ball-trap

Fosse olympique Xavier Bouvier, champion suisse Double trap Alexandre Bovia, champion suisse

Equipe fosse olympique Bouvier - Bovia - Natale, champions suisses

Skeet Gilles de Siebenthal, champion suisse

Pistolet

25 m 3° à la finale du championnat suisse de sections en

1<sup>re</sup> catégorie (250 inscrits)

Carabine petit calibre

Equipe 1<sup>re</sup> de son groupe en 4<sup>e</sup> ligue, promue en 3<sup>e</sup> ligue, 7 matchs 14 points

300 mètres

Championnat de sections 7º à la finale du championnat suisse à Lucerne

Jeunes tireurs

Championnat genevois 1er rang pour la 4e année consécutive en groupe de

5 tireurs

Eric Ruffino, championnat genevois individuel Florian Salina, 3° au championnat suisse des J.T.

Concours fédéral en campagne

300 m 1er rang genevois Jean-Pierre Marquis 70 pts s/ 72 25 m 1er rang genevois Rudolf Gutzwiller 179 pts s/180

Combiné 300 m et pistolet

1er rang genevois Reto Schucan 68 pts et 176 pts

#### Tirs militaires

La société a permis à 1083 tireurs d'accomplir leurs obligations de tir hors service et ce sans aucun incident en 16 séances de tir. La commune de Versoix a honoré les champions suisses ci-dessus énumérés et la STV a reçu un «Coup de chapeau» pour l'ensemble d'une saison particulièrement réussie.

# Parmi les groupements à caractère culturel:

La Musique municipale de Versoix: l'école de musique compte 39 élèves et le corps de musique 49 musiciens. Cette période a été particulièrement riche en événements pour la MMV. C'est plus de 34 manifestations qui ont vu la participation active de tout ou partie de la société, du 3 avril 1993 au 26 mars 1994.

En plus d'une audition publique donnée par l'école de musique aux Caves de Bon-Séjour, le corps de musique, exerçant son devoir d'animation de la vie de Versoix, s'est produit 16 fois sur le territoire de la commune. C'est ainsi que, hormis ses deux concerts annuels, la MMV a participé à l'inauguration du Centre sportif, à la Fête cantonale de gym, aux promotions des écoles, à la fête du 1er Août, à la campagne «Genève Gagne», à la réception organisée pour le premier Conseiller d'Etat versoisien, à la fête de l'Escalade et tant d'autres services...

Il faut noter qu'un petit groupe de musiciens anime depuis de nombreuses années le Noël des isolés, le 24 décembre au soir.

Dans le cadre des concerts d'été organisés par la Ville de Genève, la MMV a donné trois concerts en plein air.

1993 a également été l'année du changement. Un nouveau doyen pour l'école de musique en la personne de M. Bernard Métrailler et un nouveau président, M. Serge Pellaton. De plus, grâce aux Autorités versoisiennes, école de musique et harmonie ont pu prendre possession de leurs nouveaux locaux dans les sous-sols de l'école Ami-Argand. L'inauguration commune des locaux du Judo-Club et de la MMV, en présence de Monsieur le Maire, René Schneckenburger, a eu lieu le 6 novembre 1993.

En mars 1994, tambours et musiciens ont participé à un séminaire musical de deux jours. Outre la préparation musicale intensive pour tous les musiciens présents, ces week-ends permettent également de faire plus ample connaissance. Alors que les tambours se perfectionnaient avec les tambours de l'école de musique de Nyon et de l'Ondine Genevoise à Saint-Georges, l'harmonie, elle, s'est exilée à Sembrancher où, par ailleurs, elle a eu l'occasion de donner deux aubades en toute cordialité.

La MMV encourage toute personne, adulte ou enfant, qui désirerait apprendre la musique à Versoix, à prendre contact avec M. Ch. Fickentscher, président de la commission scolaire (755 63 44). Il en va de même pour tout musicien (musicienne) qui désirerait pratiquer la musique au sein d'une harmonie, M. S. Pellaton, président de la société (779 09 70).

L'Association Ecole & Quartier: la 18° saison d'EQV a battu tous les records de fréquentation avec une croissance de 12%, malgré les difficultés économiques des ménages!

Est-ce à dire qu'à Versoix on a bien compris que la formation est l'un des secteurs loù investir en temps de crise ?

Placée sous le signe de «la découverte de nouveaux mondes», l'année scolaire 1992-1993 permettait la reprise du cours de navigation côtière, ainsi que l'ouverture de stages explorant des domaines intérieurs — philosophie, métaphysique, découvrir à Bible, mieux vivre grâce au Tao, etc. — ou touchant la connaissance de la nature — botanique, volcanologie — pour ne citer que les principales nouveautés.

Avec 2785 participants à 247 cours, stages ou activités animés par 93 responsables dispensant un total de 8262 heures d'activités, destinées à Apprendre, à Découvrir et à Rencontrer, les statistiques atteignaient de nouveaux sommets.

La moitié des inscriptions proviennent de Versoix, un quart des autres communes genevoises, un cinquième du territoire vaudois et le reste... de pays européens voisins! Les jeunes (moins de 20 ans) représentent le tiers des inscriptions.

Le quarté de la croissance, dans l'ordre, les secteurs: Jeunesse (modification des ihoraires scolaires), Culture générale, Langues et Détente. L'enthousiasme, la compétence des responsables d'activités et de tous les partenaires expliquent ce succès. La qualité des cours se renforce comme en témoigne la réussite totale de tous nos candidats aux examens de l'Alliance française ou du Cambridge. Bravo!

Le comité et l'administration – toujours animés par un «esprit d'entreprise», en étroite collaboration avec la direction du Collège des Colombières – souhaitent favoriser l'accès des cours aux chômeurs par un tarif spécial et des contacts avec l'office de l'emploi. Autres préoccupations: le remplacement de la salle de danse de l'Ancienne Poste, la collaboration avec Télé Versoix et, côté Cinoche, le projet de passer au 35 mm!

Au niveau des finances, la contribution de la commune de Versoix est maintenue et, après la participation des communes genevoises voisines, on recherche des compléments de financement auprès des communes vaudoises pour compenser l'amoindrissement annoncé des subventions cantonales. L'ensemble des subventions représente le 18% du chiffre d'affaires. L'exercice se terminait avec un léger boni représentant 0,2% des recettes.

On ne peut que se féliciter du succès de cette «entreprise» versoisienne, savante alchimie encouragée par les pouvoirs publics, pour répondre aux besoins de formation continue et de loisirs actifs exprimés dans la région.

# La Confrérie des potes-au-feu de Versoix

C'est le 13 juin 1993, à Morges, que la section versoisienne des potes-au-feu a connu son jour de gloire: la victoire au 24° concours romand de cuisine en plein air. Après avoir, depuis sa création en 1977, connu deux fois le troisième rang et trois fois le deuxième rang, la plus haute marche du podium était enfin conquise.

Dès 8 heures du matin, 14 sections romandes se sont mesurées entre elles en préparant en plein air, sur feu de bois, une entrée et un plat de résistance à partir d'ingrédients identiques pour chaque équipe, dont ils n'eurent connaissance et usage qu'au moment de les cuisiner.

C'est donc avec un formidable élan que l'équipe s'est attaquée, dès l'automne, à la confection d'un menu autrement «coriace», l'organisation à Versoix du 25° concours romand, qui se déroulera le dimanche 26 juin 1994 dans et autour de la salle communale.

D'ores et déjà un grand merci à la commune de Versoix, aux entreprises et aux commerçants qui nous apportent un généreux soutien.

Tout au long de l'année, les rendez-vous culinaires mensuels ont permis aux Potes et à leurs invités de cultiver autour d'une table joliment garnie la convivialité légendaire de la Confrérie.

L'Association des parents d'élèves des écoles primaires et enfantines de Versoix (APEV) est une association à but non lucratif, apolitique et non confessionnelle, qui regroupe l'ensemble des parents dont les enfants fréquentent les écoles publiques, enfantines et primaires de Versoix.

Cette association vise à promouvoir l'intérêt supérieur des enfants et se soucie d'améliorer la qualité de vie des élèves par des mesures d'intérêt général. L'APEV se fait le porte-parole officiel de l'ensemble des parents.

Durant l'année scolaire 1993/1994, elle a mené diverses activités:

- marché aux puces de jouets par et pour les enfants;
- Ciné-Prim's (8 séances par an) avec le Cinoche d'Ecole et Quartier;
- publication régulière d'informations pour les parents dans Versoix-Info;
- conférences sur la physiologie éducative et sur «Apprendre à apprendre;
- participation active à la fête de l'Escalade;
- organisation de jeux à la fête des promotions;
- lancement d'une chorale parents-enfants.

L'APEV accueille volontiers de nouveaux membres pour développer ses activités et en créer d'autres (755 53 32).

L'APECO (Association des parents d'élèves du Cycle d'orientation) représente les communes de Céligny, Collex-Bossy, Genthod, Bellevue et Versoix.

En janvier 1994, l'APECO s'est réunie avec la Direction générale du Cycle d'orientation au cours de laquelle divers sujets ont été abordés. Elle a participé aux séances de nomination de plusieurs enseignants du Collège des Colombières.

L'APECO a une «ouverture» cantonale en déléguant les membres de son comité aux séances de la FAPECO et du COMDIP (Comité contre le démantèlement du Département de l'Instruction Publique), ainsi qu'aux séances du RADO à Versoix.

Le Cycle d'orientation fête en juin 1994 sont 20° anniversaire; l'APECO s'est associée à la fête en offrant ses services pour diverses tâches.

Les Associations de quartier, regroupant au sein de leur comité des habitants des immeubles, déploient elles aussi de nombreuses activités visant à la bonne marche du quartier en général en restant à l'écoute de chacun.

L'AHM (Association des habitants de Montfleury) propose une garderie, des cours de gymnastique, une bibliothèque, la possibilité de faire du baby-sitting, un goûter pour les aînés et deux braderies. Elle s'occupe également d'assurer les bonnes relations entre la Régie et les locataires.

Finances/Taxe professionnelle/Fonds spéciaux — Loyers et redevances — Bâtiments communaux — Fondations communales et cantonales — Administration générale et personnel — Agriculture/amélioration foncière — Service du feu/Protection civile — Affaires militaires/défense générale — Environnement.

Conseiller administratif délégué: M. Pierre-Marie Salamin

### Administration communale et personnel

Au cours de l'année 1993, plusieurs mutations sont intervenues au sein du personnel communal.

Tout d'abord, M. Raphaël Falconnet a fait valoir ses droits à la retraite le 30 juillet. Le Conseil administratif tient à remercier vivement ce collaborateur qui a passé plus de vingt ans au service de la commune. Sa gratitude va également à son épouse, M<sup>me</sup> Sylvane Falconnet qui, elle, collaborait à la commune depuis 1967. Bonne retraite à tous deux.

Pour remplacer M. Falconnet, le Conseil administratif a fait appel à M. Jacques Steigmeier qui a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> juillet. M. Steigmeier est bien connu des sociétés versoisiennes et il a pris ses nouvelles fonctions avec zèle et compétence.

Pour le nouveau Groupe scolaire Ami-Argand, c'est M. Maurizio Marin qui a été engagé. Ce membre de la Compagnie des sapeurs-pompiers a, lui aussi, démontré depuis son engagement ses vastes connaissances du bâtiment.

A tous deux, le Conseil administratif souhaite une cordiale bienvenue au sein de l'Administration communale et forme ses vœux pour qu'ils retirent satisfaction de leur nouvel emploi.

Avec beaucoup de plaisir, le Conseil administratif a pu fêter les 20 ans de service de M. et M<sup>me</sup> Louis Villois, concierges du Groupe scolaire Adrien-Lachenal et les 30 ans de service de M. William Meyer, cantonnier au Service de la Voirie. Il adresse ses félicitations à ces trois collaborateurs.

#### **Ecoles**

La rentrée scolaire 1993-1994 a recensé 853 élèves répartis dans 43 classes.

Sept classes ont été accueillies dans le nouveau groupe scolaire Ami-Argand inauguré le 26 août 1993.

Cette remarquable réalisation, due au talent des architectes Alain Rességuier et Jacques Pilard, comprend dans sa première étape une vingtaine de locaux englobant les salles d'études et autres lieux nécessaires à l'activité scolaire répartis en deux niveaux sur rez-de-chaussée et comprenant un appartement de service.

Au sous-sol, des locaux pour le Judo-club et la Musique municipale ont été créés, séparés du domaine scolaire, offrant une totale indépendance aux utilisateurs.

Une journée «portes ouvertes», en date du 6 novembre 1993, a permis au public de visiter cette partie du bâtiment et de participer à son inauguration.

Composition de la population scolaire:

Ami-Argand: 5 classes de division élémentaire

5 classes de division moyenne

(3 classes à 2 degrés)

Bon-Séjour: 6 classes de division moyenne

2 classes d'adaptation

Courvoisier: 2 classes de division élémentaire

2 classes de division moyenne

(2 classes à 2 degrés)

Lachenal: 4 classes de division élémentaire

15 classes de division moyenne

(7 classes à 2 degrés)

Montfleury 1: 10 classes de division moyenne

Montfleury 2: 3 classes de division élémentaire

2 classes de division moyenne

(1 classe à 2 degrés).

Les élèves domiciliés en dehors de la commune sont au nombre de 63.

#### **Promotions**

La fête des écoles s'est déroulée le 2 juillet réunissant les élèves de 6° année et leurs parents.

Le dimanche 4 juillet était réservé aux autres classes. Le traditionnel cortège et la fête en général ont connu le succès habituel en réunissant à la campagne Lachenal un large public.

# Rapport d'activité de la Commission des bâtiments

Durant cette législature, la Commission a siégé 11 fois. En réalisant rétrospectivement les points figurant à l'ordre du jour des séances, on est étonné de voir la large palette des sujets qui ont été abordés. En voici une liste non exhaustive: annexe Mairie – Le Rado – maison Ferrier – contributions fédérales – «Monsieur Bâtiment» – parking Lachenal – école Courvoisier – achat propriété Jung. Mais ceux qui ont constitué l'essentiel du travail de la Commission ont été:

## **Ecole Argand**

Fin août, conformément à la planification prévue, 8 salles de classes et quelques autres salles ont été remises aux représentants du DIP pour assurer la rentrée scolaire 1993.

La Musique municipale de Versoix ainsi que le Judo-club ont, eux aussi, pu prendre leur quartier définitif dans les locaux réalisés en sous-sol.

La piste cyclable permettant l'accès piétonnier à l'école était aussi réalisée.

Devisée à plus de 12 mios, cette 1<sup>re</sup> étape a coûté environ 7 % de moins que prévu (hausses dues à l'augmentation du coût de la construction comprises).

Dès l'automne, la seconde étape a été lancée. Le chantier progresse normalement et l'ensemble sera terminé pour la rentrée 1995.

### **Ecole Lachenal**

Le compte rendu 1992 a décrit longuement ce qu'est le dossier Lachenal.

Il s'agit d'une réhabilitation de ce groupe scolaire, vieux de 30 ans. Durant l'exercice écoulé, les efforts se sont portés principalement sur des travaux d'entretien urgents séparés en trois parties:

#### a) Réfection des canalisations

Tous les collecteurs, à l'intérieur du périmètre des bâtiments scolaires, ont été repris et la construction d'un embranchement vers le bâtiment de la Voirie a été réalisée.

### b) Réfection des canivaux techniques

Tous les caniveaux techniques ont été ouverts et toutes les canalisations remplacées et enrobées de nouvelles matières isolantes. A chaque angle, des regards ont été posés afin de pouvoir intervenir plus facilement dans le futur.

Les aménagements extérieurs ont un caractère provisoire et les préaux seront repris lors de la restauration des bâtiments.

### c) Entretien de la Salle communale

Les menuiseries extérieures ont été contrôlées, les panneaux de la scène revisés, les portes en accordéon de la salle du bas changées. Une rampe d'accès pour handicapés ainsi que des wc handicapés ont été créés.

Ouvert le premier jour des vacances, l'ensemble des travaux chiffrés à Fr. 1.600.000,— a été réalisé en sept semaines. A la rentrée, la cour était libre, tout était terminé. Un véritable petit exploit.

La Commission des bâtiments ainsi que le Conseil administratif expriment leur reconnaissance aux architectes associés, feu M. Vatré et M. Martin, pour leur engagement ainsi qu'à toutes les entreprises et à leurs ouvriers pour le respect parfait des délais fixés.

Durant l'automne dernier et durant l'hiver, la Commission a travaillé à la réfection des bâtiments scolaires. Celle-ci, discutée avec les instances scolaires, va débuter. Ainsi, au cours des années scolaires 94-95, 95-96 et 96-97, chacun d'eux sera repris de fond en comble.

#### La crèche

Etudié au cours de 6 séances, le dossier a obtenu finalement l'approbation des commissaires. Ainsi, dès le mois de mai 1994, la campagne Bonnet et son parc abriteront le chantier de la future crèche. Il est à noter que dans le cadre des mesures d'urgences adoptées par les Chambres fédérales pour relancer l'économie, Versoix a obtenu une subvention s'élevant à Fr. 570.130,—. Sur les 4 mios votés par le Conseil municipal, celle-ci représente une importante aide car la réalisation de la crèche incombe complètement à la charge de la commune.

Avant de clore le rapport d'activité, le Conseil administratif aimerait rendre un dernier hommage à M. Marc Vatré, architecte, décédé le 2 mars 1994.

Mandaté par le Conseil administratif pour étudier divers dossiers, M. Vatré, en association avec M. Martin, était chargé de conduire la réhabilitation de l'Ecole Lachenal, dont la durée prévue s'échelonnera jusqu'à l'an 2004.

Au cours des diverses rencontres, le Conseil administratif a pu mesurer toute l'étendue de ses compétences. Gestionnaire précis, soucieux de ménager le denier public, M. Vatré était un interlocuteur qui inspirait le respect et la confiance.

Sa rapide disparition est péniblement ressentie. A M<sup>me</sup> Vatré, à Alyssia sa fille, au nom des Autorités versoisiennes, le Conseil administratif présente ses sincères condoléances, exprime toute sa sympathie et les assure de ses sentiments de reconnaissance à la mémoire du défunt.

#### Entretien des bâtiments

Le coût total de l'entretien des bâtiments communaux s'est élevé en 1993 à Fr. 545.000,---.

Mis à part l'entretien courant du patrimoine communal, nous avons réalisé quelques travaux particuliers:

- entretien et modification de ventilation de la Salle communale, du dépôt de la voirie et des cuisines de Bon-Séjour;
- remplacement de plusieurs stores au Groupe scolaire Lachenal et à Montfleury 1;
- remplacement d'un brûleur à la chaufferie du Groupe scolaire Lachenal;
- remise en état de tout l'équipement sportif des salles de gymnastique;
- remise en état de l'appartement de service Groupe scolaire Montfleury 1;
- traitement des murs de la terrasse du Centre sportif contre la carbonatation;
- changement des luminaires de la halle de tennis (usure normale).

#### **Environnement**

La Commission de l'environnement, présidée par M. Pierre Meyll, s'est attelée au cours de cette période législative à développer l'information à la population pour que celle-ci intensifie l'effort de récupération et à rendre encore plus attractif les divers centres de récupération organisés sur le territoire communal.

C'est ainsi que les immeubles de Terra et Casa ont été dotés de conteneurs à verre. Le ramassage du papier dans les écoles deviendra effectif par la pose de conteneurs à papiers. Cette opération permettra de sensibiliser les enfants aux problèmes de récupération et de protection de l'environnement; puis ce sera le tour de l'administration communale. Comme par le passé, un «tous ménages» «Environnement» ainsi que le «Guide des déchets» ont été distribués à l'ensemble des habitants.

Ci-dessous vous pourrez prendre connaissance du tableau comparatif concernant les déchets dont les points importants à retenir sont:

- diminution des ordures ménagères acheminées aux Cheneviers: -1% (-32 to) (différence 1992-1993);
- augmentation du pourcentage de déchets valorisés (récupération) +3% par rapport au poids total des déchets (1992-1993);
- succès de la récupération des déchets de jardin;
- poids des déchets (non compris déchets de jardin) par habitant constant (1992-1993).

# Levée des ordures

	Budget	Compte
	Fr.	Fr.
Ordures ménagères + imputrescible	395.000,—	379.148,—
Papier (93 voyages)	17.000,	18.970,
Verre (33 pt/79 gd)	14.000,—	17.831,—
Alu/Fer (52 voyages)	7.000,—	2.796,
Tonte	7.000,—	17.940,—
CSV	4.560,	2.489,50
Dépôt Braille	2.280,—	193,50
Divers	1.000,—	613,75
Total environ	450.000,—	432.833,75

# Traitement des déchets

	Budget	Compte
	Fr.	Fr.
*Ordures ménagères	595.000,	552.413,75
Papier (prix doublé en 1993)	7.600,—	14.010,40
Piles	2.000,—	1.217,50
Frigos	1.608,—	1.133,—
CSV séparateur	,	2.868,50
Déchets jardin (plus d'une benne/semaine = succès)   imputrescibles 'Voirie	8.450,— 9.800,— 2.160,—	24.750,60 12.272,40 1.801,80
Divers (PET-Alu-Fer)	1.000,—	1.180,— 120,—
Braille Divers (boue-séance)	600,— 3.400,—	2,001,90
Total environ	630.000,—	613.769,85

### Info-déchets

	1993 en to	1992 en to	1991 en to	%
Ordures ménagères	3156,73	3188,46	3273,96	- 1
Papier	197,28	178,54	125,99	+ 10
Verre	206	186	151	+ 11
Piles - Batteries	1,41	0,48	_,_	+ 194
Aluminium	1,3	0,1	0,3	+ 30
Fer blanc	3,18	3	0,6	+ 6
Imputrescible	136,36	132,35	136,97	+ 3
PET	2,59	0,79	<del></del> ,	+ 228
Total	~3704,85	~3690,62	~3688,80	
Habitants	9323	9180	9027	3 
Kg/habitant (sans déchets jardins)	~ 397	~ 402	~ 409	- 1
Déchets de jardin (Voirie, CSV, privés)	176,79	90,54	38	+ 48
Total	3881,64	3781,16	3726,8	+ 3
% déchets valorisés	15	12	8	
Transports	432.000 (84%=OM)	420.000	371.000	
Traitement	615.000 (90%=OM)	545.000	495.000	
Si rien valorisé	+ 62'	;	!	

# 1993

Néons 200 kg

Frigos ~40 frigos, dont 22 avec vignettes

Huiles minérales + végétales ~3000 litres

Durant l'année, à la suite de la décision du Conseil administratif de donner mandat à la Commission des forêts, celle-ci a accepté de s'occuper du domaine forestier, domaine important en superficie puisque celui-ci occupe 52 hectares du territoire communal. En voici le détail:

Parcelle Nº	Lieu		Surface m²
14	Route de Sauverny/Maillettes		29.484
16	Route de Sauverny/Maillettes/Pré	-Béroux	75.924
18	Route de Sauverny/Pré-Béroux		43.895
69	Chemin des Culparis		1.034
114	Chemin des Culparis/Chemin Cal	ot	5.519
141	Route de Sauverny/Stand de tir		23.522
147	Route de Sauverny/Bois Collioud		21.109
149	Route de Sauverny/Bois Collioud		2.466
152	Route de Sauverny/Bois Collioud		1.083
169	Chemin de La Bécassière		9.273
267	Chemin de La Bécassière		9.249
268	Chemin de La Bécassière		7.469
269	Chemin de La Bécassière		13.070
4781	Chemin Braille		22.570
		Total	265.667
			26,6 hectares
Ecogia			
127	Chemin Fernasse		24.956
139	Chemin Biolay		9.042
142	Chemin Bois-de-la-Gueule		121.831
145	Chemin Ecogia		4.819
146	Route de Sauverny/Ecogia		9.036
154	Route de Sauverny/Autoroute		73.340
190/191	Route de l'Etraz		216
		Total	243.240

### Service du feu

Durant l'exercice écoulé, les sapeurs-pompiers ont effectué 28 sorties pour diverses interventions, soit:

- feu d'appartement, TV implosée, friteuse ou cigarette dans les poubelles;
- feu de voiture sur la voie publique et dans le parking de Montfleury;
- feu d'un tracteur de manœuvre sur la voie CFF;

Chemin de Braille

- feu de détritus;

(566

- inondations dans villa et place des Forains;
- arbre tombé suite à un orage;
- odeur de gaz dans une montée d'immeuble;
- nid de guêpes.

13.771) 24,3 hectares Ils ont assuré 23 gardes de salles et divers services lors des cortèges: salle Lachenal, aula des Colombières, sécurité lors des cortèges, parking lors des manifestations, soit un total de 365 heures de présence.

### Equipement du personnel

Achat d'équipement pour les nouveaux sapeurs, échange ou renouvellement: combi-salopettes, pulls à col roulé, bottes, pulls «sapeurs-pompiers».

#### Matériel

Divers matériels ont été acquis, soit du matériel pour l'extinction, tuyaux de divers diamètres, pompes électriques, 1 génératrice électrique, 1 mât d'éclairage sur le véhicule d'intervention.

Certains matériels ont été révisés, dont les appareils respiratoires, les bouteilles à air comprimé, réparation des appareils de transmission radio ainsi que des appareils de recherche de personnes.

#### Mutations 1993

Ont été admis dans la Compagnie des sapeurs-pompiers, sur préavis du Conseil administratif. les sapeurs

- Simarro Carlos
- Blanchard Philippe
- Jacquat Sébastien

Ils suivront l'école de formation cantonale de Bernex.

Merci à ces jeunes sapeurs qui viennent grandir les rangs de la Compagnie des sapeurs-pompiers volontaires.

Pendant l'année 1993, plusieurs officiers ou sous-officiers ont suivi des écoles de formation au Centre d'instruction de Bernex.

#### Cours de formation 1993

- Cours technique pour officiers
   Lt Vögeli Eduard
- Ecole de sous-officiers:
   Sap Le Mounier Denis
- Ecole cantonale de formation
   Sap Falconnet Patrick
- Cours de répétition pour porteurs d'appareils de protection de la respiration:

Lt Vögeli Eduard Cpl Grenier Philippe Cpl Belloir Jacques Sap Schifferli Patrick Sap Forel Rémy Sap Alessi Didier  Cours chauffeur véhicule pour l'obtention du permis «C» véhicule lourd du service du feu; 4 candidats:

Sap Grenier Pierre-Alain Sap Golay Jean-Charles

Sap Monnier Patrick

Sap Monnier Patrick

Sap Falconnet Patrick

#### **Démissions**

Nous avons pris acte des démissions suivantes pour mise à la retraite: Sap Greub Walter pour 25 ans de service Sap Katzarkoff Jean pour 25 ans de service.

Le Sap Brunner Pascal a quitté notre Compagnie.

Tous ont droit à des remerciements pour les services rendus à la collectivité tout au long de ces nombreuses années passées au sein de la Compagnie.

Au 31 mars 1994, l'effectif des sapeurs-pompiers se composait de 4 officiers, 12 sous-officiers, 33 sapeurs et 1 médecin, soit un total de 50 hommes.

#### **Protection civile**

Les statuts du Groupement Valavran ont été approuvés par les Conseillers municipaux des communes membres et confirmés par un arrêté du Conseil d'Etat.

Les travaux d'organisation sont en cours et la signature de la convention du Groupement se fera dans le courant de l'année 1994.

#### **Etat civil**

Il a été célébré 71 mariages en 1993 (95 en 1992), enregistré 29 décès (28 en 1992) et une naissance (aucune en 1992) est survenue à Versoix, du 1er janvier au 31 décembre 1993.

Durant la même période, 24 naturalisations d'étrangers ont été enregistrées au registre des familles.

Notre service d'état civil a délivré 239 actes durant l'année 1993 (216 en 1992).

Il a été procédé à 27 inhumations dans notre cimetière. Il faut ajouter à ce chiffre l'utilisation de 6 nouvelles cases au columbarium.

# **Statistiques**

Evolution en 1992 et 1993 de la population versoisienne

Total de la population au 31 décembre 1992: 9266 Total de la population au 31 décembre 1993: 9326

 Répartition
 1992
 1993

 Genevois
 2711
 2708

 Confédérés
 3116
 3109

 Etrangers
 3439
 3509

 Totaux
 9266
 9326

#### Commission des finances

Durant la période administrative, la Commission des finances s'est réunie à 13 reprises.

Au cours de ses séances de travail, les objets portés à l'ordre du jour ont été la présentation et l'adoption des comptes (2 séances), le budget (3 séances).

Elle a consacré une séance à l'étude des comptes 1992 de la Fondation communale Versoix-Centre, ainsi que ceux de la Résidence Bon-Séjour et à la réactualisation du plan financier en vue de la construction de la crèche et de l'achat d'Ecogia.

Elle a préavisé favorablement plus de Fr. 3.430.000,— de crédits divers, études, petites réalisations diverses, travaux plus importants.

En fin d'année, elle a pris acte de la démission de son président M. Jacques Fritz, pour des raisons professionnelles et familiales. A la tête de la Commission depuis le début de la législature, M. Fritz a dirigé les débats avec sérieux et compétence. Soucieux de ménager les deniers publics, M. Fritz a su imposer la rigueur budgétaire nécessaire à une collectivité en pleine expansion, sachant accorder les priorités aux tâches essentielles et remettre à plus tard certains projets dont l'intérêt paraissait moins évident.

Le Conseil administratif souhaite la plus cordiale bienvenue à son successeur, M. Eric Forestier. Il ne doute pas que sa connaissance approfondie des comptabilités communales sera un sérieux atout pour la conduite des travaux de la Commission.

Le Conseil administratif se plaît en outre à relever l'excellent esprit qui règne dans la Commission, dont le seul souci est la saine gestion des finances.

#### Etat des finances

Les comptes de l'exercice 1993 bouclent par un boni du compte de fonctionnement de Fr. 2.167.057,—. Ce résultat est dû aux plus-values des recettes

<ul> <li>par rapport au budget 1993 de</li> </ul>	Fr. 2.511.993,—	+ 15,50%
- par rapport aux comptes 1993 de	Fr. 104.286,—	+ 0,56%

mais aussi grâce à un contrôle des dépenses assez bien maîtrisé puisque celles-ci se présentent de la manière suivante:

_	par rapport au budget 1993,			
	le dépassement des charges s'élève à	Fr.	554.521,	3,47%
_	par rapport aux comptes 1992 à	Fr.	171.923,	1,05%

Les résultats analysés dans cette perspective conduisent à émettre trois remarques:

- la plus-value des comptes de fonctionnement est intéressante et constitue un précieux appoint pour financer les investissements;
- l'ensemble des dépenses est bien maîtrisé;
- la comparaison entre les recettes 1992 et celles de 1993, soit 0,56%, nous fait constater que l'ensemble des recettes stagne.

Ces quelques considérations émises, après le rapport de la fiduciaire, divers tableaux, permettant aux contribuables versoisiens de prendre connaissance des éléments qui caractérisent la situation financière communale, sont publiés (pages 50 à 59).

Le taux moyen des intérêts de la dette s'élève à celui des emprunts obligataires à 5.46 % et le taux de la dette consolidée à 6.43 %.

La dette communale, patrimoine financier et patrimoine administratif confondus, s'élève à Fr. 35.099.118,45, soit Fr. 3.763,57 par habitant.

Pour faire face aux dépenses d'investissements, tableau 8, plus le versement de Fr. 6.615.000,—, premier versement, frais et droits de mutation, la commune n'a emprunté en 1993 que Fr. 2.000.000,— à 5%.

#### Et demain?

Le plan financier établi en 1992 pour une période de cinq ans, en prévision de l'achat du domaine d'Ecogia, et réactualisé après l'exercice comptable 1993, permet de conclure, pour que la situation financière de la commune reste saine, qu'une certaine réserve dans les dépenses de fonctionnement, dans les investissements, s'avère nécessaire.

#### Le mot du Maire

Une commune, c'est aussi bien une famille qu'une entreprise.

Une famille, parce que ses habitants en sont les membres, et une entreprise, parce qu'elle doit gérer les biens communaux au mieux des intérêts de ses habitants, qui sont en quelque sorte les «actionnaires» de la commune, représentés par le Conseil municipal.

Aussi, pour le Conseil administratif, il s'agit de bien mener les tâches qui lui ont été confiées, et pour cela, il doit s'entourer de personnel compétent.

C'est donc essentiellement celles et ceux qui travaillent quotidiennement au service de la Commune, que ce soit à la Voirie, à la Mairie, au Centre sportif, à la bibliothèque ou à la conciergerie des bâtiments qui sont à l'ouvrage.

Cet ouvrage est bien maîtrisé, avec soin et compétence, et il m'est agréable de le souligner dans ce compte rendu, afin que les Versoisiens sachent que leurs contributions fiscales servent à rémunérer du personnel qui le mérite. «Tout travail mérite salaire» et dans ce but, le Conseil administratif souhaite encore mieux encourager le mérite et le bon travail, en voulant mettre en pratique une politique du personnel adaptée à ces principes de qualification, qui est en usage dans bon nombre d'entreprises et d'administrations.

Au terme d'une année de mairie, j'aimerais exprimer mes remerciements à mes collègues du Conseil administratif, aux conseillers municipaux, aux secrétaires généraux qui participent à nos séances hebdomadaires, et à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la commune, que j'ai eu l'occasion de «voir à l'œuvre». Etre Maire, c'est une fonction, mais c'est surtout le bonheur d'être encore plus au service de sa commune. Merci à vous toutes et tous pour votre confiance, et que vive Versoix.

René Schneckenburger, Maire

## **ÉTATS FINANCIERS 1993**

# Extrait du rapport sur le contrôle des comptes de l'exercice 1993 établi par la Société de Contrôle Fiduciaire SA

Conformément au mandat qui nous a été confié par le Conseil administratif, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice 1993 de la commune de . Versoix.

Les différents tableaux qui suivent sont pour la plupart tirés des annexes à notre rapport du 15 avril 1994.

# Résumé du compte de fonctionnement 1993 (Classification fonctionnelle)

		BUDGET 1993		COMPTES 1993	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
001	Conseil municipal	66.200,	<b>,-</b> -	60.289,85	,
	Conseil administratif,				•
	maire et adjoints	139.850,—	,	141.503,—	<b></b> ,
005	Administration générale	1.670.395,	12.000,—	1.805.506,15	56.254,60
800	Immeubles du patrimoine administratif	1.330.165,	253.230,—	1.435.837,24	233.559,50
009	Autres charges et revenus	106.650,	503.800,—	107.209,35	
010	Etat civil	103.888,	7.100,—	112.186,05	8.320,50
011	Police municipale	—,—	66.500,—	,-	68.098,30
014	Incendie et secours	363.670,	77.900,—	376.890,65	95.488,25
016	Protection civile	171.567,	12.500,	159.380,20	7.870,90
021	Ecoles publiques	2.315.113,	53.800,	2.337.467,91	55.730,20
030	Encouragement à la culture	506.252,	58.500,—	502.851,	66.377,85
033	Parcs et promenades	401.337,	,	353.537,55	,
034	Sports	1.737.883,	219.220,	1.865.091,40	218.372,45
035	Autres loisirs	45.500,	2.250,—	43.366,30	,
054	Institutions pour la jeunesse	352.850,	93.000,—	388.986,95	106.087,
058	Aide sociale	433.985,	-,-	407.432,35	11.913,35
062	Routes communales	1.797.031,	15.500,	1.759.132,65	29.200,—
065	Trafic régional	32.750,	3.500,	41.236,40	13.590,
071	Protection des eaux	546.350,	,	536.456,35	,
	Traitement des déchets	1.080.000,	133.500,—	1.053.648,20	133.461,70
074	Cimetière et crématoire	25.150,	4.000,—	22.702,85	5.524,50
078	Autres tâches protection de l'environnement	34.400,		25.464,50	
079	Aménagement du territoire	40.000,		17.419,—	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	Impôts	•	13.154.200,		15.090.821,53
094	Charges et revenus des capitaux			2.084.081,43	
095	Immeubles du patrimoine	,	,		
	financier	50.000,—		5.446,45	
	Totaux	15.996.165,	16.205.750,	16.550.686,43	18.717.743,11
	Boni budgétisé	209.585,			
	Excédent des revenus			2.167.056,68	
				18.717.743,11	18.717.743,11

# Charges du compte de fonctionnement 1993

(Classification selon les natures)

		BUDGET	1993	COMPTE	S 1993
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
300	Autorités et commissions	148.200,		142.476,	
301	Traitement du personnel	2.857.671,		3.130.662,55	
303	Assurances sociales	223.473,		242.687,10	
304	Caisse de pensions				
	et de prévoyance	281.407,—		278.378,35	
305	Assurance-maladie	120 170		114,198,55	
000	et accidents	130.170,		,-	
	Prestations en nature	, 65.000,		97,801,50	
	Prestations aux pensionnés	•		42.235,—	
	Autres charges de personnel	24.000,		42.200,—	
310	Fournitures de bureau, imprimés, publicité	126.500,—		148.237,25	
311	Mobilier, machines,	(20.040)		,	
01.	véhicules, matériel	152.000,		91.168,75	
312	Eau, énergie, combustibles	544.840,		535.032,15	
313	Achat de fournitures				
	et de marchandises	339.000,		335.545,20	
314	Entretien des immeubles	952.500.—		1.003.149,95	
045	par des tiers	952.500,		1.003.143,33	
315	Entretien d'objets mobiliers par des tiers	124,500,		103.871,30	
316	Loyers, fermages	,		-	
0.0	et redevances d'utilisation	267.300,		250.127,35	
317	Dédommagements	73.600,		63.982,60	
318	Honoraires et prestations				
	de service	1.329.000,—		1.277.446,55	
	Frais divers	73.000,—		70.033,60	
322	Dettes à moyen	1.838.000,		2.075.447,08	
202	et long termes	1.030.000,—		2.075.447,00	
	Dettes envers des tiers Autres intérêts passifs	—,— —,—			
	Patrimoine financier	385.000,—		412.295,95	
	Patrimoine administratif	303.000,—		412.200,00	
331	amortissements ordinaires	3.644.325,-		3.686.989,—	
346	Compensation financière				
	aux communes françaises	84.679,—		83.795,10	
351	Cantons	979.300,—		1.030.084,85	
352	Communes	304.300,		323.021,95	
361	Cantons	5.100,		5.028,10	
	Propres établissements	189.500,—		171.686,55	
365	Institutions privées	608.000,—		579.884,10	
366	Personnes physiques	160.800,—		166.135,40	
367	Etranger	<u>85.000,—</u>		89.284,60	
	Totaux	15.996.165,—		16.550.686,43	

# Revenus du compte de fonctionnement 1993

(Classification selon les natures)

		BUDGET 1993	COMPTES 1993
		Charges Revenus	Charges Revenus
400			
<del>4</del> 00	Impôts sur le revenu et la fortune	11.700.000,—	13.317.058,23
401	Impôts sur le bénéfice	000 000	000 000 00
408	et le capital Fonds de péréquation	200.000,—	302.099,90
	financière intercommunal	904.000,	1.012.488,—
409	Taxe professionnelle communale	300.000,—	420.845,—
420	Banques	20.000,—	138.329,46
421	Créances du patrimoine financier	150.000,—	367.569,27
422	Capitaux	100.000,	007.000,27
400	du patrimoine financier	97.000,—	39.455,
423	Immeubles du patrimoine financier	_,_	
424	Gains comptables sur les	·	·
	placements du patrimoine financier	—,—	
426	Participations permanentes du patrimoine administratif	28.250.—	28.637.50
427	Immeubles	20.230,—	20.007,30
	du patrimoine administratif	841.550,—	836.081,70
	Emoluments administratifs	7.000,—	8.269,—
434	Redevances d'utilisation et prestations de service	215.350,—	240.010,95
435	Ventes de marchandises	82.300,—	100.216,90
436	Dédommagements de tiers	40.200,—	92.727,20
439	Autres contributions	700,—	2.150,45
441	Part à des recettes		
	cantonales	185.000,—	202.456,—
	Contributions cantonales	2.900,—	2.959,90
	Cantons	500,—	,
	Communes	35.500,—	36.000,—
	Confédération	4.500,—	
	Cantons	2.500,—	2.310,45
409	Autres subventions et allocations	1.388.500,—	1.568.078,20
	Totaux	16.205.750,—	18.717.743,11

# Résumé du compte de fonctionnement 1993

(Classification selon les natures)

	BUDGET	COMPTES
CHARGES		
30 Charges de personnel	3.729.921,—	4.048.439,05
31 Biens, services et marchandises	3.982.240,	3.878.594,70
32 Intérêts passifs	1.838.000,—	2.075.447,08
33 Amortissements	4.029.325,	4.099.284,95
34 Contributions à d'autres collectivités	84.679,—	83.795,10
35 Dédommagements à des collectivités publiques	1.283.600,—	1.353.106,80
36 Subventions accordées	1.048.400,—	1.012.018,75
Totaux	<u>15.996.165,—</u>	16.550.686,43
REVENUS		
40 Impôts	13.104.000,—	15.052.491,13
42 Revenus des biens	1.136.800,	1.410.072,93
43 Revenus divers	345.550,	443.374,50
44 Part à des recettes et contributions sans affectation	187.900,—	205.415,90
45 Dédommagements de collectivités publiques	36.000,	36.000,—
46 Subventions et allocations	1.395.500,—	1.570.388,65
Totaux	16.205.750,—	18.717.743,11

Dans les précédentes éditions, figurait à cet emplacement le tableau des fonds spéciaux. Il a été abandonné et sera repris, sous une nouvelle forme, dès l'exercice 1995.

# **TABLEAU DE LA DETTE**

Année	e Créanciers	Echéance emprunt		Solde au 31.12.1992	Augmentation en 1993
A.	Reconnaissance de dettes		Fr.	Fr.	Fr.
1973	Banque Hypothécaire	1993	1.000.000,—	77.669,80	,
1980	Banque Hypothécaire	2020	1.200.000,—	1.036.459,70	,
1981	Banque Hypothécaire	2001	2.000.000,	1.181.252,30	—,—
1983	C.N.A.	2003	2.000.000,—	1.100.000,—	_,_
1989	C.N.A.	1999	2.000.000,—	1.400.000,	,
1991	C.N.A.	2001	3.000.000,	3.000.000,	-,-
1974	Caisse d'Epargne	1994	1.000.000,—	154.163,	-,-
1982	Caisse d'Epargne	2002	1.200.000,—	758.403,—	-,
1978	COFICOGE, dette flottante	ind.	500.000,	400.000,—	-,-
1980	COFICOGE, dette flottante	ind.	1.000.000,—	912.664,70	—,—
1972	UBS	1992	1.000.000,—	204.250,—	-,-
1991	Winterthur Assurances	2001	2.000.000,—	2.000.000,—	<b>—,</b> —
1993	Rentenanstalt Assurances	2000	2.000.000,—		2.000.000,—
Totau	x A		19.900.000,—	12.224.862,50	2.000.000,—

B.	Emprunts par obligations				
1984	COFICOGE	1994	5.000.000,—	5.000.000,	—,—
1986	COFICOGE	1998	2.000.000,—	2.000.000,	,_
1987	COFICOGE	1997	4.000.000,—	4.000.000,	<b>,</b>
1988	COFICOGE	1998	3.000.000,—	3.000.000,	—,—
1990	COFICOGE	2000	2.000.000,—	2.000.000,—	,
1991	COFICOGE	2001	3.000.000,—	3.000.000,—	—,—
1992	COFICOGE	2002	4.000.000,—	4.000.000,—	
Tota	ıx В		23.000.000,—	23.000.000,—	

Totaux A + B 42.900.000,— 35.224.862,50 2.000.000,—

# **COMMUNALE AU 31.12.1993**

Fr. —,— 1.025.122,35 1.088.614,10 1.000.000,— 1.200.000,— 3.000.000,— 79.957,— 705.425,—	% 7,750 7,750 5,500 4,500 6,000 7,000 7,750	12.12 30.03 22.10 20.03-20.09 30.11 31.12	Fr. 6.019,45 80.325,60 100.406,45 49.500,— 84.000,—	Fr. —,— 60.075,— 11.483,— 12.575,—
1.088.614,10 1.000.000,— 1.200.000,— 3.000.000,— 79.957,— 705.425,—	7,750 5,500 4,500 6,000 7,000	30.03 22.10 20.03-20.09 30.11	80.325,60 100.406,45 49.500,—	60.075,— 11.483,— 12.575,—
1.088.614,10 1.000.000,— 1.200.000,— 3.000.000,— 79.957,— 705.425,—	5,500 4,500 6,000 7,000	22.10 20.03-20.09 30.11	100.406,45 49.500,—	11.483,— 12.575,—
1.000.000,— 1.200.000,— 3.000.000,— 79.957,— 705.425,—	4,500 6,000 7,000	20.03-20.09 30.11	49.500,—	12.575,—
1.200.000,— 3.000.000,— 79.957,— 705.425,—	6,000 × 7,000	30.11	•	•
3.000.000,— 79.957,— 705.425,—	7,000		84.000,—	
79.957,— 705.425,—		31.12		6.115,
705.425,—	7,750	UL	210.000,—	158.219,—
		30.12	11.947,65	17,
-,-	7.750	19.11	58.776,25	6.291,—
	8,000	31-12	18.441,05	,
—,—	8,000	30.11	42.076,15	,
—,—	Var.	31.12	8.750,—	,
2.000.000,—	6,875	31.03	137.500,—	22.603,—
2.000.000,—	4,750	31.03		26.027,—
2.099.118,45			807.742,60	303.405,—
		Total	1.111.147,60	
5.000.000,—	5	05.11	250.000,—	38.356,—
2.000.000,—	4,25	05.05	85.000,—	55.890,
4.000.000,—	4,25	05.03	170.000,—	140.192,—
3.000.000,—	4,25	01.03	127.500,—	106.541,—
2.000.000,—	7,25	05.11	145.000,—	22.247,—
3.000.000,—	6,75	10.12	202.500,—	11.651,—
4.000.000,—	6,50	03.12	260.000,—	19.945,—
23.000.000,—			1.240.000,—	394.822,—
		Total	1.634.822,—	
15.099.118.45			2.047.742,60	698.227,—
	2.000.000,— 4.000.000,— 3.000.000,— 2.000.000,— 3.000.000,— 4.000.000,—	2.000.000,— 4,25 4.000.000,— 4,25 3.000.000,— 4,25 2.000.000,— 7,25 3.000.000,— 6,75 4.000.000,— 6,50 3.000.000,—	2.000.000,— 4,25 05.05 4.000.000,— 4,25 05.03 3.000.000,— 4,25 01.03 2.000.000,— 7,25 05.11 3.000.000,— 6,75 10.12 4.000.000,— 6,50 03.12 Total	2.000.000,—       4,25       05.05       85.000,—         4.000.000,—       4,25       05.03       170.000,—         3.000.000,—       4,25       01.03       127.500,—         2.000.000,—       7,25       05.11       145.000,—         3.000.000,—       6,75       10.12       202.500,—         4.000.000,—       6,50       03.12       260.000,—         3.000.000,—       1.240.000,—

Total 2.745.969,60

# **TABLEAU DES CRÉDITS**

Totaux

44.795.890,---

Libellé						Date délibération	Crédits votés
Collecteur/canal route de Sauverny						22.06.1986	303.000,—
Parking souterrain Bon-Séjour						18.03.1987	2.224.000,—
Cadastre des égouts/mise à jour PDE						25.04.1988	260.000,—
Voirie 2000						03.04.1989	2.942.000,-
Réfection chemin des Colombières						09.10.1988	385.000,—
Construction CSV deuxième étape						25.06.1990	4.000.000,
Transformation annexe Mairie						21.01.1991	2.170.000,—
Réfection chemin Ancien-Péage						21.01.1991	86.000,
Avenue Mail-Voltaire						25.02.1991	430.000,
Construction école Ami-Argand						22.04.1991	21.768.890,
Pénétrante Versoix-la-Ville						24.06.1991	360.000,—
Rénovation bâtiments scolaires BS						24.06.1991	40.000,—
Réfection collecteur EP Richelien						09.09.1991	69.000,—
Aménagement parc Port-Choiseul						16.12.1991	181.000,—
Assainissement terres agricoles, 3º étap	е					22.06.1992	260.000,
Collecteur EP isaac-Machard						23.06.1992	73.000,—
Chemin de Villars						24.06.1992	116.000,—
Piste cyclable Argand						19.10.1992	300.000,
Réfection avenue ALachenal						19.10.1992	105.000,
CSV, abris-vestiaires						02.11.1992	167.000,
Aménagement Maison Naine						07.12.1992	150.000,—
Collecteurs rampe de la Gare/route de S	Suis	sse				18.01.1993	931.000,—
Etude d'aménagement de Versoix						26.04.1993	50.000,—
Démolition de la villa «Les Muguets»						26.04.1993	82.500,
Collecteur EP Dessous-Saint-Loup						24.05.1993	310.000,
Travaux urgents école Lachenal						24.05.1993	1.704.000,
Construction d'une crèche + parc publi	c .					21.06.1993	4.498.500,—
Réaménagement place David/rampe de	la	Ga	re			20.09.1993	830.000,—

# HORS BUDGET

Total payé au 31.12.1992	Paiements effectués en 1993	Total payé au 31.12.1993	Solde	Prélèvement
258.876,70	—,—	258.876,70	44.123,30	Emprunt
1.677.370,60	2.979,—	1.680.349,60	543.650,40	Emprunt
284.985,10	—,—	284.985,10	(24.985,10)	Taxes d'écoulement
2.396.113,40	,	2.396.113,40	545.886,60	Emprunt
385.126,25	—,—	385.126,25	(126,25)	Emprunt
3.828.604,30	147.358,20	3.975.962,50	24.037,50	Emprunt
1.886.904,10	116.174,25	2.003.078,35	166.921,65	Emprunt
84.350,—	—,—	84.350,	1.650,	Emprunt
86.727,20	94.471,75	181.198,95	248.801,05	Emprunt
5.416.175,—	6.529.301,85	11.945.476,85	9.823.413,15	Emprunt
100.076,10	97.000,—	197.076,10	162.923,90	Emprunt
53.828,80	—,—	53.828,80	(13.828,80)	Emprunt
52.300,	—,—	52.300,—	16.700,—	Emprunt
211.334,90	3.300,	214.634,90	(33.634,90)	Emprunt
157.420,—	7.771,95	165.191,95	94.808,05	Emprunt
45.050,	14.830,85	59.880,85	13.119,15	Emprunt
76.259,90	10.254,—	86.513,90	29.486,10	Emprunt
9.516,—	335.626,85	345.142,85	(45.142,85)	Emprunt
—,—	76.000,—	76.000,—	29.000,	Emprunt
7.028,05	142.381,10	149.409,15	17.590,85	Emprunt
—,—	192.827,—	192.827,—	(42.827,—)	Emprunt
<del>,</del>	547.721,65	547.721,65	383.278,35	Emprunt
—,—	<del>,</del>	—,—	50.000,—	Emprunt
—,—	148.400,	148.400,—	(65.900,—)	Emprunt
—,—	151.853,—	151.853,—	158.147,	Emprunt
—,—	1.163.691,95	1.163.691,95	540.308,05	Emprunt
—,—	81.270,—	81.270,	4.417.230,—	Emprunt
	·····,		830.000,—	Emprunt

17.018.046,40 9.863.213,40 26.881.259,80 17.914.630,20

							Bilan au 01.01.1993	Bilan au 31.12.1993
1	ACTIF						75.457.327,34	78.930.580,25
	PATRIMOINE FINANCIER						*	
10	Disponibilités						531.959,27	926.621,23
100	Caisses						30.121,80	12.721,15
101	Chèques postaux						51.171,74	33.681,54
	Banques						156.963,21	475.253,68
103	Etat de Genève						293.702,52	404.964,86
109	Virements		• -			•		_,_
11	Avoirs						18.263.250,14	10.633.953,07
111	Comptes courants						1.974.776,99	2.176.922.05
	Impôts à encaisser						3.276.478,80	3.646.435,53
	Subventions collectivités publiques						-,-	—,—
	Autres débiteurs						762.016,55	260.192,89
116	Avoirs à terme fixe						10.500.000,—	3.100.000,
118	Compte de liaison						1.749.977,80	1.450.402,60
12	Placements						8.321.496,60	14.786.498,75
120	Valeurs à revenu fixe						369.692,05	366.599,60
	Actions et parts sociales					•	2.111.652,70	647.162,—
	Prêts					•	126.933,75	122.033,75
	Immeubles						5.519.359,75	13.650.703,40
	Autres placements						193.858,35	—,—
	·	•		•		•		
13	Actifs transitoires	٠	•	•	•	•	398.300,48	320.844,25
							27.019,83	8.635,45
131	Loyers						—,—	—,—
	Assurances					٠	—,—	,
139	Autres comptes transitoires	٠	•				371.280,65	312.208,80
	PATRIMOINE ADMINISTRATIF							
14	Investissements						45.235.569,85	49.565.910,95
140	Terrains non bâtis						227.380,90	213.100,90
141	Ouvrages de génie civil						6.427.153,95	6.556.719,70
143	Terrains bâtis						38.020.894,75	42.315.750,10
	Forêts						52.603,—	50.403,
146	Mobilier, machines, véhicules			•			507.537,25	429.937,25
15	Prêts et participations permanents	S					2.706.751,	2.696.752,—
152	Communes						986.000,—	986.000,
	Propres établissements						1.143.001,—	1.143.001,—
	•	Ċ		Ċ			577.750,—	567.751,
•					-	-	,	•

	warre *							Bilan au 01.01.1993	Bilan au 31.12.1993
2	PASSIF							75.457.327,34	78.930.580,25
	ENGAGEMENTS								
20	Engagements courants							586.365,85	1.856.622,95
200	Créanciers							346.651,45	598.370,30
204	Subventions à verser							236.851,40	1.257.621,65
208	Comptes de liaison							—,—	<b>,-</b>
209	Autres engagements						•	2.863,—	631,—
22	Dettes à moyen et long termes							35.224.862,50	35.099.118,45
221								12.224.862,50	12.099.118,45
223	Emprunts par obligations							23.000.000,	23.000.000,—
									•
23	Engagements envers entités pa	arti	iculi	ière	s			56.983,90	406.369,15
233	Fonds et fondations							56.983,90	406.369,15
24	Provisions							497.442,75	554.256,75
240	Compte de fonctionnement .							497.442,75	554.256,75
25	Passifs transitoires			•		•		670.522,52	698.227,
250	Intérêts							670.522,52	698.227,
259	Autres comptes transitoires .			•				<del>,</del>	<del></del> ,
28	Engagements envers les finance	cer	nen	ts s	sné	ciai	I¥	2.035.921,30	1.763.700,75
280	Taxes d'équipement							403,296,50	412.476,50
281	Taxes d'épuration							435.539,—	418.371,—
	Taxes d'écoulement						•	44.690,05	70.486,05
	Contribution rempl. constr. abris							108.800,40	108.800,40
	Fonds de bienfaisance	-						360.011,05	<del>-</del> ,-
	Immeubles locatifs							683.584,30	753.566,80
5 <sup>3</sup>								,	·
29	Fortune nette								
290	Fortune						•	36.385.228,52	38.552.285,20

#### Conclusions

Au terme de notre révision, nous relevons les faits les plus marquants constatés au cours de l'exercice 1993:

- nette diminution des avoirs, en particulier des dépôts à terme;
- sensible augmentation des placements dus à l'acquisition du domaine d'Ecogia;
- nouvel accroissement du reliquat des centimes additionnels;
- augmentation encore de la valeur des investissements pour Fr. 4.331.000,— en chiffres ronds;
- au passif, progression des engagements courants;
- nouvel emprunt de Fr. 2.000.000.— en 1993;
- contrairement aux deux exercices précédents, insuffisance de financement des investissements:
- légère hausse des revenus de fonctionnement (+0,56%);
- mais augmentation plus élevée des charges (+1,05%);
- important excédent de revenu du compte de fonctionnement;
- après quatre hausses consécutives, petite diminution du boni budgétaire;
- en 1993, le bilan s'accroît de Fr. 3.473.252,91 ou de 4,6% contre 5,3% en 1992.

En conclusion, hormis les remarques mentionnées dans le corps du présent rapport, nos vérifications nous permettent de constater que:

- le bilan et le compte de fonctionnement concordent avec la comptabilité;
- la comptabilité est régulièrement tenue;
- l'état de la fortune nette et des résultats de la commune répondent aux directives comptables établies par le Département de l'intérieur, de l'environnement et des affaires régionales pour les évaluations en matière de bilan.

Vu ce qui précède, nous recommandons d'approuver les comptes annuels de la commune de Versoix pour l'exercice 1993 tels qu'ils vous sont soumis.

Les renseignements et documents que nous avons demandés nous ont été communiqués par le service comptable de la Mairie, à notre entière satisfaction.

Nous donnons le présent rapport en toute bonne foi, sur la base des renseignements et documents qui nous ont été fournis. Nous faisons les réserves d'usage pour le cas où certains faits de nature à modifier notre appréciation n'auraient pas été portés à notre connaissance.

Genève, le 15 avril 1994

SCF REVISION SA

N. Stocker

R. Perrenoud

# Rapport de la Commission des finances du 10 mai 1994 après vérification des comptes de l'exercice 1993

Madame, Monsieur le Conseiller,

En date des 19 avril et 10 mai 1994, la Commission des finances s'est réunie pour procéder à l'examen des comptes de l'année 1993.

Etaient présents:

MM. René Schneckenburger, Maire, Pierre-Marie Salamin et Samuel May, Conseillers administratifs.

M<sup>mes</sup> Sylvie Genequand, Micheline Pernet et Janine Schneckenburger, MM. Eric Forestier, président, Jean-Pierre Bürk, Yves Demierre, Jean-François Sauter et Michel Warynski, Conseillers municipaux, et M. Michel Zolliker, président de la commission d'urbanisme.

M. Jean Biedermann, de la Société fiduciaire SCF Révision SA.

MM. Michel Morzier, Secrétaire général, Jean-Daniel Guex, Secrétaire général adjoint, Michel Cela du Service comptable de la commune.

Les comptes se présentent de la manière suivante:

5. 15	Budget	Comptes
Aux recettes	Fr. 16.205.750, – Fr. 15.996.165, –	Fr. 18.717.743,11 Fr. 16.550.686,43
laissant apparaître un excédent de recett fortune nette.	es de Fr. 2,167.056,68	qui augmentera la
Le bilan au 31 décembre 1993 totalise, t	ant à l'actif qu'au passi	f, Fr. 78.930.580,25.
La fortune communale s'élève à La dette communale s'élève à		

Après avoir obtenu toutes les indications désirées, la Commission des finances est en mesure de proposer au Conseil municipal d'approuver les comptes tels qu'ils lui sont proposés et de donner décharge au Conseil administratif.

La Commission remercie la Société fiduciaire SCF Révision SA pour son rapport, qui facilite son travail de vérification.

Le Président de la Commission des finances: Eric Forestier

# Séance du Conseil municipal du 16 mai 1993 Extrait du procès-verbal

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

Conformément aux articles 30, alinéa 1, lettre f, et 75, alinéa 1 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

Vu le compte administratif pour l'exercice 1993 qui comprend le compte de fonctionnement et le compte d'investissements;

Vu le compte rendu financier pour l'exercice 1993 qui comprend le bilan et les tableaux demandés par le Département;

Vu le rapport de la Fiduciaire SCF Revision SA;

Vu les rapports de la Commission des finances du 19 avril et 10 mai 1994;

Sur proposition du Conseil administratif

#### décide à l'unanimité

- 1. d'approuver le compte rendu financier de l'exercice 1993;
- 2. d'approuver le compte de fonctionnement 1993 pour un montant de Fr. 16.550.686,43 aux charges et de Fr. 18.717.743,11 aux revenus, l'excédent des revenus s'élevant à Fr. 2.167.056.68;
- 3. d'approuver le compte d'investissement 1993 pour un montant de Fr. 9.929.364,35 aux dépenses et de Fr. 1.922.033,25 aux recettes, l'augmentation nette des investissements s'élevant à Fr. 8.007,331,10;
- 4. d'approuver le financement des investissements nets par l'autofinancement à raison de Fr. 5.854.045,68 soit Fr. 3.686.989,— d'amortissements et Fr. 2.167.056,68 d'excédent de revenus du compte de fonctionnement.
  - Les dépenses d'investissements nettes ont été couvertes à raison de 73,1 % par l'autofinancement et l'insuffisance de financement s'élève à Fr. 2.153,285,42;
- 5. d'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à Fr. 2.167.056,68, représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement;
- d'approuver le bilan au 31 décembre 1993, totalisant tant à l'actif qu'au passif Fr. 78.930.580,25.

Certifié conforme au procès-verbal:

Michel Jaeggle

Président du Conseil municipal

Toute communication, demande ou plainte, doit être adressée par écrit au Conseil administratif. Les Conseillers administratifs reçoivent à la Mairie sur rendez-vous.

#### Secrétariat

Le secrétariat de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h. 30 – Compte de chèques postaux: 12-2827-6. – Tél.: 7552121. – Fax: 7554892.

#### Etat civil

Mariages: les mariages sont célébrés par l'officier d'état civil ou son suppléant du lundi au vendredi. Les émoluments demandés sont ceux fixés par le tarif cantonal.

Décès et inhumations: en cas de décès, prévenir immédiatement les pompes funèbres. Concessionnaire officiel: Pompes Funèbres Générales, avenue du Cardinal-Mermillod 46, 1227 Carouge, tél. 342 30 60. L'entreprise de pompes funèbres choisie se charge de toutes les démarches relatives à la vérification du décès et à l'organisation du convoi funèbre.

#### **Centre Sportif**

Route de l'Etraz 201. Téléphone 755 15 10.

#### Garderie de dépannage «Les Mouflets»

Ferme de Bon-Séjour. Téléphone 7555682.

#### Garderie de Montfleury

Téléphone 755 48 67.

#### Ludothèque

Centre Bon-Séjour. Ouverture le mardi, de 15 h. 30 à 18 h. 30. Fermeture pendant les vacances scolaires. Renseignements: téléphone 755 22 17 ou 755 59 28.

#### **Bibliothèque**

Rampe de la Gare 2. Téléphone 7553448. Ouverture: mardi, de 15 h. à 18 h.; mercredi, de 9 h. 30 à 12 h.; jeudi, de 15 h. à 19 h.; samedi, de 9 h. 30 à 12 h.

#### Résidence Bon-Séjour

Route de Sauverny 8. Téléphone 7752424.

#### Fover de Jour «Livada»

Téléphone 775 20 54.

#### Centre social intercommunal

5, chemin Versoix-la-Ville. Téléphone 7792566, du lundi au vendredi de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. (fermé le lundi matin).

#### Aides ménagères au foyer

M<sup>me</sup> Rauh (8 h. à 10 h.), Téléphone 755 57 17.

#### Hospice général

Téléphone 7552775

#### Permanence avocats

Téléphone 7792586. Mercredi et vendredi, de 17 h. 30 à 19 h.

#### Service d'aide familiale

Mme Muller (8 h. à 10 h.). Téléphone 7556188.

#### SASCOM (Infirmières)

Renseignements téléphone 755 1080

#### Service d'orientation

Du lundi au vendredi de 14 h. à 17 h. 45. Téléphone 779 1343.

#### Restaurants scolaires

Bon-Séjour, tél. 7553135 / Montfleury, tél. 7554331 / Lachenal, tél. 7552801.

#### Repas à domicile pour personnes âgées ou handicapées

Mm S. Piccot. Téléphone 7554395.

#### Inspecteur du bétail

M. René Humbert, 1294 Genthod. Téléphone 774 1638.

#### Service du feu

Etat-major: Cap F. Blanchard, téléphone 7552457, natel 077249507; Plt A. Falconnet, téléphone 7551187; Lt E. Vögeli, téléphone 7554758; Lt J. Kursner, téléphone 7552157; Four. Anagnostopoulos, téléphone 7556085; Sgtm Moret, téléphone 7553285.

#### Protection civile

Chef intercommunal: M. Jean-Marc Leuba, p. ad. Mairie de Versoix.

#### Gendarmerie

Route de Suisse 71. Téléphone 755 1021.

#### Levée des ordures

Secteur lac: soit la partie de la commune située entre le lac et la voie CFF, chaque lundi, mercredi et vendredi dès 6 h. 30 du matin.

Secteur Jura: soit la partie de la commune située au-dessus de la voie CFF, chaque lundi et vendredi dès 6 h. 30 du matin. Les immeubles locatifs de ce secteur sont également levés chaque mercredi.

La levée des déchets imputrescibles (verre, ferraille, etc.) dont le poids est limité à 50 kg a lieu le premier jeudi de chaque mois pour toute la commune.

Les levées qui coîncident avec des jours fériés officiels ne sont pas remplacées.

L'emploi de sacs à ordures en matière plastique est vivement recommandé.

#### Aluminium et fer blanc

Parking Lachenal - Parking Bordier.

#### Déchets de jardins

Mise à disposition d'une benne au parking Lachenal tous les lundis dès 7 h. jusqu'aux mardis à 8 h.

#### Déchets toxiques

Retour à la Quincaillerie de Versoix, rue des Moulins 43, téléphone 7552636.

#### Frigos

Acheter la vignette pour évacuation d'anciens appareils, soit chez le vendeur, soit à la Mairie. Coût: Fr. 70.-.

#### Huiles végétales et minérales

Parking de l'Ecole Lachenal/Port-Choiseul (huiles moteur).

#### **Papier**

Bennes au parking de l'école Lachenal, Grand-Montfleury, parking Bordier.

#### **Piles**

Parking Lachenal, ou retour chez le commerçant.

#### Verre

Bennes au parking de l'école Lachenal, devant les magasins Coop, Migros et Grand-Montfleury, parking Bordier.

#### Vêtements usagés et chaussures

Parking Lachenal/Parking Bordier.

#### Déchets encombrants

Se renseigner c/o Transvoir, téléphone 776 1267

#### Renseignements Info-Déchets

Mairie, Michel Armand-Ugon, téléphone 7552121.

#### Services industriels (eau, gaz, électricité)

Rue du Stand 12, 1204 Genève, téléphone 3208811.

#### Décharges publiques

En vertu de la loi sur la protection des eaux, les décharges d'ordures et de déchets divers sont formellement interdites sur le territoire communal. Les matières combustibles doivent être conduites à l'usine d'incinération des Cheneviers et les autres déchets à celle de Bernex.

#### Fouilles sur la voie publique

Aucune fouille pour la construction ou la réparation de canaux d'égout, d'eau, de gaz, d'électricité, etc., ne peut être faite sur la voie publique sans autorisation écrite de la Mairie.

#### Taille des haies

En vertu de l'article 76 de la loi sur les routes, les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m. au-dessus du niveau de la chaussée, toutes branches qui s'étendent sur la voie publique.

Les haies ne peuvent pas dépasser une hauteur de 1,50 m. au-dessus de la voie publique. Ces travaux doivent s'effectuer jusqu'au 30 juin de chaque année.

#### Tondeuses à gazon

Il est rappelé qu'en vertu du règlement cantonal sur la tranquillité publique, l'emploi de tondeuses à gazon est interdit les dimanches et jours fériés.

#### **Autres inconvénients**

Sont interdits les émissions de fumée ou de suie, les odeurs ou émanations incommodantes, les trépidations ou ébranlements de nature à troubler la tranquillité publique.

#### Chiens

Les chiens doivent être tenus en laisse dans l'agglomération versoisienne, c'est-à-dire à l'intérieur du territoire délimité par les signaux routiers indiquant l'entrée de l'agglomération. Les propriétaires de chiens sont invités à empêcher leurs animaux de souiller les trottoirs et les promenades à destination du public.

#### Ramonage

Maître ramoneur: M. Frédéric-C. Jost, Bernex-en-Combes 22, 1233 Bernex. Tél. 7572933.

#### Chef de section

Les arrivées et départs des citoyens astreints au service militaire doivent être annoncés au chef de section, Département militaire, rue de l'Ecole-de-Médecine 13, Genève.

#### Contrôle de l'habitant

Les autorisations de séjour, le dépôt et le retrait des actes d'origine, sont du ressort exclusif de l'Office cantonal de la population, rue David-Dufour 1, Genève.

#### **Ecoles publiques**

Classes primaires Groupe Lachenal: M. Rolf Dubrova, maître principal, tél. 755 1250.

Ecole de Montfleury: M<sup>mo</sup> Gerber, maîtresse principale, tél. 755 4331. Ecole de Bon-Séjour: M. Sommer, maître principal, tél. 755 5353.

Ecole de Bon-Sejour: M. Sommer, maitre principal, tel. 755555

Classes enfantines Groupe Lachenal: Mme Biollay, maîtresse principale, tél. 755 6476.

Chemin Courvoisier: M<sup>me</sup> Girardet, maîtresse principale, tél. 7552877. Ecole Ami-Argand: M<sup>me</sup> Chapuis, maîtresse principale, tél. 7552379. Ecole de Montfleury I: M<sup>me</sup> Gerber, maîtresse principale, tél. 7554331. Ecole de Montfleury II: M<sup>me</sup> Berger, maîtresse principale, tél. 7554721.

#### **Paroisses**

Paroisse catholique-romaine, M. le Curé Gobet, route de Suisse 85, téléphone 755 12 44. Paroisse protestante, M. le Pasteur Josef Benes, route de Sauverny 7, téléphone 755 27 57.

# Sociétés et groupements locaux

Nom	Responsable	Téléphone
Utilité publique		
Samaritains de Versoix et environs	M. M. Guglielmetti, Collex	77/1137
Sapeurs-pompiers	Cap. François Blanchard	755 24 57
Sauvetage du Léman	M. G. Varonier	755 27 04
De quartiers et autres		
Avenue Vernes	M. Jean-Pierre Motto	755 12 36
Cité Choiseul	M. F. Snoeckx	755 23 90
Le Domaine	M. Ernest Wagner	755 60 35
Montfleury	Mme V. Schmied	755 62 24
Richelien	M. Pierre Meyll	755 19 14
Saint-Loup - Lachenal	M. Roland Kurz M. H. Thiévent	755 36 25
Coin de Terre (Groupement de Versoix)	M. Pierre Härtel	755 23 71 755 27 96
Aslocœur Dames foraines		755 27 96 7/124 51 59
Dames lorames	WITH A. WEIZEI UTT	/ 1243133
Jeunesse		
Colonies de vacances	Mme Lise Rey	755 47 01
Groupe scout de Saint-Loup	M <sup>III</sup> C. Stämpfli	755 15 84
Parents d'élèves des écoles primaires et enfantines	M <sup>me</sup> Andrée Wasser	755 53 32
Parents des élèves du Cycle d'orientation	M <sup>me</sup> R. Azoo-Klinger	755 44 61
Parlement des Jeunes	M. JM. Leiser	755 55 85
Rado, Centre d'accueil (Radis et Galaxy)	М. П. Корр	755 47 11
Culture et loisirs		
Alroma	Mme M. Biollay	755 42 13
Amicale des anciens sapeurs-pompiers	M. G. Alessi	755 16 53
Amis de la Musique Municipale	Vacant	
Club des Aînés	M <sup>me</sup> J. Duflon	755 24 17
Confrérie des œnologues	M. Antonio Conti	755 23 03
Confrérie des potes-au-feu	M. R. Aeschbach,	
	Bogis-Bossey	776 30 60
Costumes genevois	M <sup>me</sup> Solange Kindler	755 13 87
Dames paysannes	M <sup>me</sup> Rosette Courtois	755 43 16
Ecole & Quartier	Secrétariat	755 56 81 755 56 81
Groupe d'histoire régionale Groupement artistique GAAVE	Secrétariat M. François D. Hermès	755 56 6 I 774 15 17
Musique Municipale	M. S. Pellaton	779 09 70
Protection des bois de la rive droite du lac	M. Jean-Pierre Schricker	755 28 67
Traîne-Matin de Port-Choiseul	M. Jean-Henri Serex	733 52 67
Versoix Spectacles	M. Daniel Vuadens	755 21 21
Versoix-Info	M. Michel Jaeggle	779 00 29

# Sociétés et groupements locaux (suite)

Nom	Responsable	Téléphone
Sports		
Badminton-Club	M. Philippe Leyvraz	740 38 55
Basket-Club	M. Didier Hecquet	755 33 62
Cavaliers	M. Claude Lehmann	755 20 65
Club nautique	Secrétariat	755 35 00
Sauvetage du Léman	M. Gilbert Varonier	755 27 04
Courses de lévriers	Mme MC. Besson	796 33 86
Football-Club	M. Raymond Lacroix	755 24 28
Gymnastique (FSG)	M. André Büchli	755 54 08
Gymnastique-Dames	M <sup>me</sup> J. Pouilly	755 11 53
JMRCV	M. José Arza	783 03 38
Model Club	M. F. Parodi	345 35 29
Pétanque des Gravines	M. A. Golino	755 10 86
Quilles	M. R. Cavin	782 11 19
Ski-Club	M. Daniel Mettaz	755 42 38
Squash-Club	M. Philippe Grenier	755 21 35
Tennis-Club	M. A. Szüle	755 40 83
Tennis de table	M. J. Bader	755 23 16
Tir	M. Jean-Pierre Marquis	755 45 18